



TRIBUNE
DE MARWAN
BARGHOUTI



MÉMOIRE :
LE CAMP
DES MILLES



APPEL DES
FÉMINISTES :
EXILÉ-E-S
BIENVENU-
E-S !



ROMA
PRIDE
À SAINT-
DENIS



ifférences

mrp

N°295
Octobre / Novembre / Décembre 2015

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples



Valenciennes

Journée Mondiale du refus de la misère :
Le MRAP participait le 17 Octobre !



DOSSIER : Le MRAP a tenu son
congrès les 10 et 11 Octobre 2015

EDITO

3 Le changement climatique, c'est maintenant !

MIGRATIONS

4 Roma Pride à Saint-Denis et ailleurs en Europe - Rencontre Romeurope
Appel des féministes : Exilé-e-s bienvenu-e-s !

DOSSIER

6 Congrès du MRAP les 10 et 11 Octobre à Bobigny

16 Les motions & votes

17 Parmi nos invités...

18 Colloque "Les mairies 'Brunes'"

MÉMOIRE

19 Camp des milles

20 Hommage le 17 Octobre 1961

21 Hommage aux Brigades Internationales
Le Musée de l'Homme à Paris

INTERNATIONAL

22 Erdoğan et Daech sont les deux faces d'une même pièce
Témoignage, de retour de Cizre et Diyarbaki

23 La justice de Pennsylvanie rejette la demande de traitement pour Mumia

24 Tribune de Marwan Barghouti

ÉCHOS DES COMITÉS LOCAUX

25 Rennes - Les Gens du Voyage font leur colloque
La baule - Israël : Canton rouge à la colonisation
Lyon - Mobilisation sur les migrant-e-s

26 Strasbourg - Actions du comité de Strasbourg
Mours Saint-Eusèbe - journées de solidarité Palestine
Noisy le Sec - les rencontres du Mrap
Besançon - Turquie : la paix et la démocratie en danger
17 Octobre 1961 : les fleurs du souvenir

27 Evry : De la lutte contre les discriminations à la promotion de l'égalité

28 Valenciennes: les événements
Lille - 700 personnes pour les palestiniens
Vitrolles - L'exposition universelle de Milan

« Différences »
Numéro 295

45, bd de Magenta
75010 PARIS
Tel : 01 53 38 99 99
Fax : 01 40 40 90 98

Directeur de la publication :
Jean-Claude Dulieu

Rédaction :

Jean-Claude Dulieu, Jean-Paul
le Marec, Dominique Deltour,
Marie-Geneviève Guesdon

Administratrice :
Marie-Annick Butez

Conception/Impression :
Marmat - Tel : 01 47 40 33 10

Dépôt légal :
Juillet 2007

Requisitions de relaxe pour Marine Le Pen : Une banalisation inquiétante de la parole raciste



Les représentants locaux du MRAP au tribunal de Lyon.

Le 20 octobre dernier, le procureur a requis une relaxe au bénéfice de la présidente du Front National qui avait comparé, en 2010, les "prières de rue" musulmans à l'occupation allemande, en estimant qu'elle ne visait pas l'ensemble de la communauté musulmane, mais un "certain nombre de personnes".

Le MRAP, partie prenante des associations constituées en parties civiles, tient à rappeler la gravité des faits pour lesquels la présidente du Front National est jugée : provocation à la haine ou à la discrimination raciale.

Marine Le Pen utilise la "liberté d'expression" à des fins de détestation de « l'autre » et pour justifier ses propos racistes. A l'approche des élections, elle instrumentalise ce procès pour faire la propre promotion d'un discours haineux et raciste à l'approche des élections régionales de décembre prochain. Elle s'inscrit donc dans les pas de son père, Jean-Marie Le Pen, qui s'est illustré de nombreuses fois dans des dérapages verbaux insultants et inexcusables.

Les faits datent du 10 décembre 2010 dans le cadre d'un discours prononcé lors d'une réunion de militants du FN à Lyon. Marine Le Pen avait alors déclaré "(...) Je suis désolée, mais pour ceux qui aiment beaucoup parler de la Seconde guerre mondiale, s'il s'agit de parler d'occupation, on pourrait en parler, pour le coup, parce que ça c'est une occupation du territoire (...)".

Cette référence à l'occupation nazie est inacceptable en ce qu'elle fait l'analogie entre les nazis et les personnes de religion musulmane.

Au grand dam de tous ceux qui luttent contre le racisme, le Ministère Public a pris des réquisitions de relaxe contribuant à la banalisation de la parole publique raciste.

Qu'il nous soit permis d'espérer que le Tribunal ne suivra pas ces réquisitions et réaffirmera que l'expression raciste n'est pas une opinion mais un délit.

Paris, le 22 octobre 2015

Le changement climatique, C'EST MAINTENANT !

Du 30 novembre au 11 décembre 2015, la France accueille la 21^{ème} Conférence sur le changement climatique. L'objectif annoncé par les gouvernements de toute la planète est d'enrayer la hausse des températures qui menace l'avenir de l'écosystème rendant la vie humaine possible. Les conséquences des dérèglements climatiques sont déjà désastreuses : fonte de la calotte glaciaire, montée des eaux, désertification, inondations, ouragans, perte de biodiversité, de récoltes...

De ce fait, le problème des réfugiés climatiques sera un des défis majeurs du XXI^{ème} siècle alors que la convention de Genève de 1951 n'y fait aucune référence. Selon le Conseil Norvégien pour les réfugiés, depuis 2008, 26 millions de personnes en moyenne par an ont été déplacées. Selon l'ONU, d'ici 2050 ils pourraient être 200 millions.

Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés insiste sur le lien entre changement climatique, déplacements de population, insécurité et conflits. Les premières victimes sont les pays et les populations les plus vulnérables. Les déplacés qui viennent grossir les villes sont pour beaucoup contraints d'émigrer.

Or les engagements annoncés par les gouvernements en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), principaux responsables du réchauffement climatique ne permettront pas de rester sous les 2°C d'augmentation des

températures d'ici 2100, seuil au-delà duquel tous les voyants seront "au rouge". La dette écologique des pays industrialisés envers les autres pays, accumulée dans le passé et par la pollution atmosphérique des grands pays industrialisés leur confère des responsabilités particulières dans la réduction de leurs propres GES et dans l'aide qu'ils doivent apporter aux pays les plus pauvres pour assumer la transition énergétique. C'est une question de "justice climatique".

Les engagements de la COP21 seront sans commune mesure avec les nécessités alors que les gouvernements continuent de refuser la mise en place d'un mécanisme juridiquement contraignant pour s'en remettre à la "saine émulation" entre États et aux mécanismes du marché.

C'est pourquoi, lors de son Congrès d'octobre 2015, le MRAP s'est engagé à "investir ces nouveaux terrains de lutte. Il le fera avec des organisations partenaires et aux côtés des peuples concernés. Il luttera pour un engagement de tous les pays et en premier lieu des pays industrialisés à prendre de réelles mesures efficaces".

C'est pourquoi il a rejoint la Coalition Climat 21 qui regroupe plus de 130 organisations de la société civile. Avec elles, il appelle aux mobilisations citoyennes. Le changement climatique c'est maintenant ; l'action pour la justice climatique, c'est aussi maintenant.



Jean-Claude DULIEU



Renée LE MIGNOT



Augustin GROSDOY

Lors de son congrès du 11 et 12 Octobre, le nouveau Bureau Exécutif a élu à l'unanimité à la Présidence collégiale du Mouvement : Jean-Claude DULIEU, Augustin GROSDOY et Renée LE MIGNOT. Jean-Claude DULIEU est son représentant légal.



Roma Pride : à Saint-Denis en France, à Lety en République tchèque et ailleurs en Europe

Depuis cinq ans, le premier dimanche d'octobre, la Roma Pride portée par EGAM (European Grassroots Antiracist Movement) se tient dans 13 pays d'Europe.

Cette année en France, elle a pris la forme d'un événement festif préparé

avec les habitants roms roumains d'un petit bidonville de Saint-Denis (93), qui avaient décoré les cabanes, préparé de délicieuses grillades et des sarmale (feuilles de chou farcies), revêtu des costumes traditionnels pour danser. Avec eux, les jeunes de Rom-civic, roms ou non, qui effectuent un

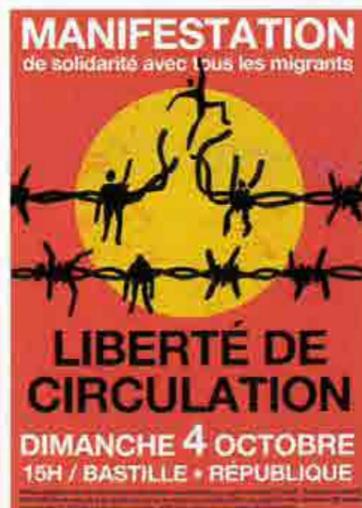
service civique encadré par l'association Les Enfants du Canal, ont présenté des animations visant à combattre les préjugés : un défilé avec pancartes, une scène d'une pièce de théâtre où chacun peut intervenir pour refaire autrement l'histoire d'une expulsion.

Cette fête sur un petit 'platz' qui n'est pas menacé d'expulsion immédiate a été l'occasion de belles rencontres, par exemple avec une ancienne habitante revenue pour la fête, qui travaille et dont la fille vient d'entrer au lycée pour préparer un bac général. La Roma Pride de cette année marquait le lancement de la campagne "Dignité pour Lety", dont l'objectif est le déplacement d'une ferme industrielle porcine installée sur le site d'un ancien camp de concentration établi en 1939 à Lety (République Tchèque) pour y détenir différents types de prisonniers, puis exclusivement des Roms, de juillet 1942 à sa fermeture en août 1943.

La campagne vise à l'établissement d'un lieu de mémoire et de transmission à cet emplacement, à des recherches pour retrouver tous les corps et leur offrir la sépulture qu'ils méritent, pour connaître l'histoire de ce lieu et de ceux qui y ont vécu et qui y sont morts. Cela peut contribuer à faire reculer le racisme vis-à-vis des Roms.

Rencontre Romeurope

Prochaine Rencontre nationale du Collectif National Droits de l'Homme Romeurope :
Samedi 23 et dimanche 24 janvier 2016 à Nantes (44)



APPEL DES FEMINISTES Exilé-E-s bienvenu-E-s !

Nous, femmes et féministes exprimons avec force notre indignation devant la faiblesse des réponses des pouvoirs publics face à la nécessité d'accueil de milliers de femmes d'hommes et d'enfants fuyant les guerres, les persécutions et l'extrême misère qui en résulte toujours.

Assez de ces morts en mer ou dans le désert, de cette errance entre les frontières européennes, de ces ex-



pulsions violentes d'un endroit à un autre, de ces campements de fortune, de la réponse policière aux demandes d'humanité ! Notre pays ne peut se contenter du chiffre dérisoire de 24 000 réfugié-e-s en 2 ans alors que la situation actuelle de crise en exige bien davantage. La 6^{ème} puissance mondiale qu'est la France en a les moyens ! Les pouvoirs publics doivent se mobiliser, mettre en place des services d'accueils, soutenir toutes les initiatives solidaires et se montrer à la hauteur des valeurs qui fondent notre Etat de droit.

L'asile est un droit ! Nous devons les accueillir dignement !

Les motifs de l'exil sont toujours multiples, à la fois politiques, économiques et sociaux ! Pas de distinction entre les exilé-e-s ! **Femmes et féministes, nous appelons à la défense des droits et de la vie des femmes migrantes et exilées.**

- **Le droit d'asile** des femmes sont persécutées ou menacées parce que ce sont des femmes qui veulent vivre libres et égales ; des femmes sont cibles de violences sexuelles, de viols de guerre, menacées de mort, de réduction en esclavage, de mutilation, parce que ce sont des femmes ; l'OFPPA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) est censé prendre en compte ces persécutions liées au genre, donc il doit agir, tout de suite ! Engager tous les moyens nécessaires pour informer ces femmes de leurs droits et répondre aux demandes d'asile.

- **L'hébergement** : d'abord et dans l'urgence, un hébergement qui permette aux femmes d'être autonomes sans être isolées et privées de contacts avec les associations et mouvements de solidarité. Sortir immédiatement les femmes et les enfants des divers campements ac-



tuellement installés dans Paris et la région parisienne. Ouvrir des hôtels sociaux, des centres d'hébergement où l'on puisse cuisiner et nourrir les enfants !

- **La sécurité** doit être assurée face aux violences et intimidations : certaines femmes sont sous la menace de passeurs - proxénètes qui se font payer à l'arrivée les frais du voyage.

- **Le travail** : le délai légal d'attente de 9 mois pour les réfugiés -es doit être supprimé !

- **L'accès aux droits à la santé et aux soins** : actuellement dans les centres d'hébergement et encore moins dans les squats, l'accès aux soins et aux droits n'est pas assuré.

- Les modalités de l'obtention de l'Aide Médicale d'Etat doivent être revues d'urgence. Abrogation des 3 mois d'attente pour obtenir l'AME !

- Mise en place de permanences sanitaires dans tous les centres d'hébergement : les femmes enceintes doivent pouvoir être suivies normalement, l'information sur la contraception, les IVG, la prévention médicale doit être assurée.

- **Nombre de femmes ont subi durant leur migration, des violences et des traumatismes** de toute nature. Ces femmes doivent être écoutées et soignées par des professionnel-le-s.

- **L'accès à la langue** : augmenter les crédits en formation linguistique pour les exilé-e-s.

Donnons la parole aux femmes exilées !

Les femmes étrangères doivent pouvoir prendre elles-mêmes la parole ! Raconter leurs parcours, exprimer directement leurs revendications ! Donnons-leur cette possibilité ! Développons les lieux d'écoute avec des professionnel-le-s et des militantes formées. La question des femmes étrangères doit s'inscrire dans la lutte pour les droits des femmes qui doit croiser les luttes pour les droits des étrangers.

La migration est d'abord une révolte et donc d'abord un acte de vie ! Les exilé-e-s ont droit au Droit !

Paris le 09 septembre 2015

Signataires au 21/10/2015 : APPEL-Egalité, ASFA, Association Locale des Femmes Algériennes Nantes, Association Mémoire Traumatique et Victimologie, CADAC, CLEF, Collectif 13 pour les droits des Femmes, Collectif Manche pour les Droits des Femmes, Collectif National pour les Droits des Femmes, Coordination Lesbienne en France, Les effronté-e-s, L'Escalier-Solidarité Femmes, Fédération IFAFE, Fédération Nationale Solidarité Femmes, Féminisme Enjeux, Théâtre de l'Opprimé, Féminisme et géopolitique, Femmes Egalité, Femmes en lutte 93, Femmes Migrants Debout !, Femmes solidaires, Féministes pour une autre Europe, FièrEs, FIT Une femme un toit, Forum Femmes Méditerranée, Initiatives Féministes Euromed IFE-EFI, Les lesbiennes dépassent les frontières, Libres Mariannes, Ligue des Femmes Irlandaises pour la Démocratie, Maison des Femmes de Lille, Maison des Femmes de Montreuil, Maison des Femmes de Paris, Marche Mondiale des Femmes, MFPF AD 75, Mouvement Ni Putes Ni Soumises, Osez le Féminisme !, Planning familial Paris, RAJFIRE, Réseau féministe Ruptures, SOS les Mamans. Soutiens : Collectif La Chapelle en Lutte, Fondation Copernic, Inter-LGBT, SNPESPJJ, FSU, MRAP, SNES FSU, SNUEP FSU, Union Syndicale Solidaires.
Contact presse : Claudie Lesselier 06 77 48 58 33
Amina Shabou 06 67 36 55 70



LE MRAP A TENU SON CONGRÈS

Les 10 et 11
octobre 2015
à Bobigny



Le congrès accueillait également des représentants kurdes

Dans la pratique juridique, le concept de « discrimination raciale » est entendu comme un traitement inégal, une remarque ou un acte de violence commis dans l'intention de rabaisser une personne sur la base de son apparence physique ou de son appartenance à une « ethnie », une nationalité ou une religion. Le MRAP préfère parler de discriminations racistes qui ont de graves conséquences pour les personnes concernées et le tissu social.

Albert Lévy, ancien Président du MRAP, soulignait justement que le racisme est aussi une idéologie qui tend à justifier la domination d'un groupe sur un autre. Pourtant le racisme ne s'inscrit pas uniquement dans des rapports de domination : c'est le cas notamment pour l'antisémitisme aujourd'hui qui persiste dans les mémoires collectives, est réactivé régulièrement, adapté aux nouvelles situations. Le racisme est souvent proche de la xénophobie, qui consiste à classer et discriminer les humains en fonction de leur nationalité, avec des rejets culturels ou religieux, avec des démarques qui fabriquent des groupes constitués autour de caractéristiques supposées homogènes et d'une « identité » unique.

Le racisme n'est pas une spécificité occidentale. Par exemple au Japon, les Coréens sont les boucs émissaires des nationalistes et racistes japonais depuis bien longtemps. Les fascistes japonais ont commis des massacres multiples en Chine et en Asie entre 1939 et 1945 quand ils ont tenté de dominer les pays du Pacifique.

Le racisme s'est répandu en France après l'affirmation au XVII^e de l'existence de soi-disant « races » humaines. Il a servi à justifier l'esclavage, le colonialisme, les rivalités ainsi que les actions discriminatoires à l'intérieur d'un pays. A l'antijudaïsme chrétien, s'est ajouté ensuite l'antisémitisme qui est allé jusqu'au génocide planifié par les nazis.

Les travaux les plus récents des généticiens et biologistes moléculaires montrent que tous les humains sont des Homo Sapiens. Il n'existe qu'une seule es-

pèce humaine. Si en France le mot « race » a été supprimé du code pénal le 13 mai 2013 par l'Assemblée Nationale, et remplacé par le mot « ethnie », l'article 1 de la Constitution conserve cependant cette notion erronée. Beaucoup de personnes, ne se fiant qu'à certaines apparences ou éduquées à distinguer « les races », emploient couramment ce terme.

1.2 Diverses cibles pour un même racisme.

Précarité, chômage, inégalités, pauvreté... sont autant de marqueurs de la situation économique et sociale actuelle. Les inégalités sociales bafouent les valeurs de la République. Les politiques néolibérales touchent en premier lieu les classes populaires. Dans ces conditions, certains, malgré la loi de 1972, désignent des boucs émissaires, comme autrefois... exploitent les discriminations, la xénophobie et le racisme. En France, l'offensive idéologique de l'Extrême-Droite et

musulmane ou juive, immigrées ou non, continuent de subir stigmatisations et discriminations.

Des citoyens français, dont les familles portent la mémoire de la colonisation, se voient contrôlés, toujours suspectés d'un manque de loyauté envers la France. Souvent relégués dans des quartiers oubliés des politiques publiques, ils se voient doublement discriminés. Les politiques d'État des gouvernements successifs, sur fond de budgets d'austérité, ne permettent pas de s'attaquer aux véritables causes des inégalités sociales et territoriales.

Des pans entiers de la jeunesse des classes populaires se voient traités au quotidien en citoyens de seconde zone : ceux dont la nationalité française n'est pas tout à fait « égale », dont la dignité est bafouée lors de contrôles policiers quotidiens humiliants et dont la vie ne pèse parfois pas lourd lors d'interpella-

Les délégués ont été accueillis par Abdel SADI, Vice-Président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, chargé des relations internationales et de la coopération décentralisée, et Sylvain GOLDSTEIN, président de la Fédération du MRAP de Seine-Saint-Denis. La représentante du Conseil Démocratique des associations kurdes en France est venue saluer le Congrès. Elle a fait part de sa douleur à la suite de l'attentat qui venait de se produire à Ankara contre une manifestation prokurde en faveur de la paix, tuant 97 personnes.

Texte d'orientation du Bureau Exécutif élu par le Congrès.

GARDER LE CAP CONTRE LE RACISME SOUS TOUTES SES FORMES !

Plan général

- 1 - Le racisme aujourd'hui, les valeurs et les tâches du MRAP
- 2 - Les discriminations
- 3 - Le MRAP soutient les réfugiés, les migrants et les sans-papiers
- 4 - Droite extrême et extrême droite
- 5 - Mieux lutter contre le racisme par l'éducation
- 6 - L'histoire et la mémoire
- 7 - L'amitié entre les peuples et les questions internationales
- 8 - Un fonctionnement renouvelé et amélioré

1 LE RACISME AUJOURD'HUI

1.1 Qu'est-ce que le racisme ?

Le racisme est un ensemble de théories et de croyances qui établissent une hiérarchie entre les prétendues « races », entre les « ethnies ».

En particulier il est fondé sur le droit pour une « race » d'en dominer d'autres, et sur le devoir de soumettre les intérêts des individus à ceux de la « race ». L'Encyclopédie Universalis en 1992 a choisi, pour expliquer ce qu'est le racisme, un article de trois pages d'Albert Memmi.

« Il n'est pas aisé de donner du racisme une définition qui fasse l'unanimité... » Albert Memmi le définissait ainsi dès 1952 : « Le racisme est la valorisation, généralisée et définitive, de différences, réelles ou imaginaires, au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime, afin de justifier une agression ou un privilège ».

Les différences dont il est question ici reposent généralement sur « l'appartenance ethnique », nationale, culturelle ou religieuse réelle ou supposée sur la base de caractères réels ou fictifs, sur une essentialisation des personnes et une hiérarchisation des groupes humains. Ce sont des hommes qui, à partir

de certaines apparences, spéculant sur les peurs de l'inconnu, motivés par une soif de richesses ou de pouvoir, ont créé le racisme, fondé des croyances et des « théories » qui n'ont rien de rationnel.

Pour notre Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, le racisme est un et indivisible, bien que ses formes soient multiples et souvent liées entre elles. Il va du mépris individuel quotidien, du rabaissement, de la maltraitance, des insultes de voisinage, aux voies de fait individuelles ou collectives, à l'assassinat de personnes en raison de leur appartenance réelle ou supposée à un groupe, aux massacres de masse et aux génocides.



L'accueil des participants et des spectateurs du congrès



sa percée électorale ont rendu « acceptables » des opinions hier unanimement condamnées. Sur fond de déclin territorial, de dégradation des services publics, l'Extrême-Droite surfe sur ces idées contre les « étrangers », les « autres », suscite des propos haineux, des replis communautaires. Les porteurs idéologiques du racisme et de la xénophobie ont le vent en poupe ! Les idées racistes gagnent l'ensemble de la société. Les actes et comportements racistes se banalisent. Les discriminations à l'accès au logement, à l'embauche et les contrôles policiers au faciès sont interdits en France mais des propriétaires, des recruteurs, des policiers et des gendarmes les pratiquent de fait. Des populations « arabes », « noires », « roms », « asiatiques », les personnes de confession

violentes et de tragiques « bavures ». Les sociétés européennes sont confrontées à une forte persistance de l'intolérance et du racisme. On assiste à un réveil de l'antisémitisme et les affirmations négationnistes perdurent. L'extrême-droite réactive le vieux fantasme de la supposée trop grande présence des juifs dans l'appareil d'État... La résurgence du discours antisémite traditionnel, la situation en Palestine, la confusion entretenue entre antisémitisme et antisionisme, ont provoqué une augmentation des actes racistes visant les juifs.

Sous couvert d'une critique de l'Islam, l'islamophobie se développe comme racisme contre les personnes de confession musulmane, y compris, de fait,

les résidents d'origine maghrébine ou « arabe » ou supposée telle. Elle justifie les actes violents contre les mosquées, les personnes de confession musulmane, notamment les femmes portant le voile dans l'espace public...

La laïcité est parfois détournée de son sens. Loin d'être un moyen d'assurer le vivre-ensemble en garantissant la liberté religieuse et la neutralité de l'État, elle est instrumentalisée et transformée en un discours identitaire diabolisant l'Islam et présentant « les musulmans » comme un danger pour la démocratie et les droits de l'Homme.

Les guerres du Proche-Orient et Moyen-Orient, les assassinats terroristes et antisémites de janvier 2015 à Paris ont provoqué une recrudescence des amalgames et de la haine à l'encontre des « musulmans » accusés de « nous » envahir, ont fait ressurgir une vague d'islamophobie. La logique mortifère de prétendues « guerres des civilisations » a repris une nouvelle vigueur justifiant de nouvelles stigmatisations. Elle masque sous un discours d'exigence de civilisation, de démocratie, d'égalité hommes-femmes... la réalité des rivalités économiques et militaires pour la domination du monde. Sous couvert de « guerre contre le terrorisme » cette logique autorise des dérives liberticides.

Partout, comme un fil conducteur trans-européen, des « populations roms » sont les cibles privilégiées de l'intolérance et du racisme, des préjugés racistes à leur égard sur fond de politiques discriminatoires. En France, elles sont souvent maintenues dans une extrême précarité, privées de la possibilité de s'intégrer à la société par les voies majeures que sont le travail, l'habitat et la scolarisation des enfants.

Elles servent de boucs émissaires. La chasse aux « Roms » se mène sous couvert de la « lutte contre l'occupation illicite de terrains » validée ou non par des tribunaux, exécutée par la force publique à la demande de collectivités locales ou de l'État.

Certes, dans toutes ces évolutions, la droite a une grande part de responsabilité. Mais la gauche aujourd'hui au gouvernement y a sa responsabilité par ses paroles, ses actes ou absences d'actes. Des déclarations et protestations d'humanité présidentielles ou gouvernementales ne peuvent faire oublier le racisme et la xénophobie favorisés par certaines politiques mises en œuvre et subies par les populations.

Des victimes d'une certaine forme de racisme ou de discrimination peuvent à leur tour être racistes ou discriminantes vis-à-vis d'autres groupes de personnes.

Des discours de confusion idéologique prônent « la lutte des races » ou des « classes raciales ».

Les formes et les expressions du racisme et des discriminations continuent d'évoluer. Nous devons poursuivre une réflexion constante afin de lutter avec pédagogie et efficacité contre toutes leurs manifestations.

1.3 Nos valeurs et les tâches du MRAP : sa contribution à la lutte contre le racisme, les discriminations, la xénophobie, pour l'égalité des droits.

LES VALEURS DU MRAP : PROMOUVOIR LE VIVRE ENSEMBLE ET FAVORISER L'INTER-CULTURALITÉ.

Les partages et les métissages culturels ont permis jusqu'à présent, à l'humanité d'atteindre une diversité propice à son maintien et à son développement.

Pour le MRAP, le métissage ne signifie pas l'abandon des cultures et des références de chacun à sa réalité locale et historique, mais l'ajout à cette identité légitime d'une dimension nouvelle, l'appartenance à une humanité commune. Il ne

s'agit ni d'un repli sur un passé mythique, ni d'une uniformisation appauvrissante, mais de participer à l'aventure humaine.

S'appuyer sur le besoin de justice, d'égalité, sur les sentiments d'empathie et de fraternité pour combattre les peurs et la haine sur lesquelles s'appuient celles et ceux qui défendent des intérêts particuliers et notamment ceux des plus riches.

Combattre toutes les théories et croyances qui veulent faire croire à l'existence de « races humaines », et qui font la promotion des « luttes entre ces races ». Nous combattons au quotidien toutes les formes de racisme sans aucune concurrence ou hiérarchisation.

Être aux côtés des plus précaires et des discriminés et les défendre aux côtés d'autres organisations. Le MRAP veut être un acteur efficace dans le changement des mentalités vers une Europe et un monde plus juste, plus démocratique, plus pacifique, favorisant le vivre ensemble.

Défendre la laïcité. Chacune et chacun doivent être respectés dans leurs convictions religieuses. Aussi sommes-nous pour la liberté de tous les cultes, la sépa-



ration des Églises et de l'État conformément aux lois de 1905.

Permettre à toutes et à tous, croyants, agnostiques ou athées de vivre ensemble. Nous condamnons les persécutions, les meurtres contre les pratiquants des diverses religions ou contre ceux qui désirent n'en pratiquer aucune, cela dans tous les pays.

Combattre les discriminations et la haine. Celles-ci, ainsi que le racisme, ont une histoire que nous devons regarder dans leur réalité avec ceux qui en ont souffert ou leurs descendants. Le MRAP s'engage à combattre l'usage d'expressions à connotation raciste.

Dénoncer ceux qui crient à « l'invasion de l'Union Européenne » par « les musulmans » et au « remplacement des populations ».

Attaquer en justice les auteurs d'actes racistes, les déclarations racistes, notamment celles des personnalités quelles qu'elles soient.

Exiger des mesures qui facilitent l'acquisition de la nationalité française et exiger le retour au droit du sol.

Agir pour l'égalité des droits sociaux, civiques et politiques, pour le droit de vote à toutes les élections de tous les résidents et pour une citoyenneté de résidence dissociée de la nationalité.

Combattre les discours de haine sur Internet.

2. DISCRIMINATIONS

La lutte contre toutes les formes de racisme ne se limite pas au combat contre les discriminations, mais celui-ci doit rester une des priorités du MRAP en raison des dommages qu'elles causent tant au niveau personnel que dans la société.

La victoire de F. Hollande avait fait naître l'espoir de progrès rapides dans la lutte contre les discriminations. Or 3 ans

après, le bilan est très décevant malgré la proclamation de la lutte contre le racisme comme « grande cause nationale » pour 2015, et de la loi sur le mariage pour tous. L'actualité juridique et législative ouvre des chantiers nouveaux pour l'action du MRAP :

- Le contrôle au faciès a enfin été reconnu comme discriminatoire par la Cour d'Appel de Paris. C'est une avancée importante.

- Dans le domaine du travail, on constate des évolutions contrastées à l'exemple du CV anonyme qui est promis à la disparition et celui de l'action de groupe contre les discriminations qui a été adoptée par l'Assemblée Nationale.

Le MRAP devra donc exercer la plus grande vigilance non seulement pour que la législation sur les discriminations ne soit pas dénaturée, mais aussi pour qu'elle soit réellement appliquée dans tous les domaines.

C'est à tous les niveaux de responsabilité du MRAP que cette vigilance doit s'exercer : cela nécessite que soient multipliées les formations pour les militants pour rendre plus efficace le soutien aux victimes. Cette formation portera également sur les modalités des actions en justice, compte-tenu de leur complexité, et sur les interventions auprès des élus. Le MRAP poursuivra et renforcera ses actions éducatives auprès des jeunes.

Des campagnes de sensibilisation touchant un public toujours plus large seront menées. Pour ce faire, le MRAP prendra des initiatives et élargira ses partenariats.

3. LE MRAP SOUTIENT LES RÉFUGIÉS, LES MIGRANTS ET LES SANS-PAPIERS

L'immigration, mal perçue et souvent manipulée, est un facteur important de xénophobie et de racisme. Ce thème fait des ravages dans la vie sociale et politique en France, en Europe et dans le monde.

Les politiques d'immigration suivies par la plupart des États ont des conséquences humanitaires désastreuses, en particulier aux frontières de l'Europe, causant des morts par milliers. Elles maintiennent de nombreux migrants dans une situation juridique et sociale inadmissible. Elles confortent et alimentent les opinions et les préjugés les plus dangereux.

Le MRAP mène un travail de vérité sur les phénomènes migratoires. Il rétablit les réalités qui ont marqué et marquent encore l'Europe. Il les situe dans l'ensemble du phénomène à l'échelle mondiale. Il lutte contre tous les fantasmes et les peurs qui engendrent le rejet de l'étranger, que ce soit le thème de l'invasion ou celui de la mise en danger de notre société et de notre civilisation.

Le MRAP est aux côtés des étrangers et des migrants qui souffrent pour venir et se maintenir en France et en Europe. Ses comités s'engagent, en tant que tels ou dans des collectifs, pour que tous obtiennent l'ensemble de leurs droits, à commencer par celui au séjour.

Il exige :

- **le respect absolu du droit d'asile**, en particulier la disparition de la notion de pays « sûrs », la délivrance immédiate d'un titre de séjour comprenant le droit au travail,

- **la régularisation de tous les « sans papiers »**, la prise en compte globale de tous les critères constitutifs des personnes, accès aux soins, famille, emploi et autres pour attribuer des titres de séjour pérennes pour tous. La carte de résident de 10 ans doit redevenir la règle dès le premier renouvellement,

- **la pleine protection** des mineurs isolés étrangers,

- **la pleine égalité** des droits pour tous les résidents en France, y compris les droits politiques.

Le MRAP participe aussi à toutes les actions d'aide concrète aux personnes migrantes, en tant que telles ou dans des cadres collectifs, ainsi qu'aux actions des

Les délégués ont adopté le rapport d'activités 2014 de la direction sortante. (100 voix pour, 14 contre, et 13 abstentions). Ce rapport d'activité très riche est à votre disposition au siège du MRAP.



Votes sur les Finances du mouvement.

Approbaton des comptes du MRAP 2014

Pour : 118 / Absentions : 6 / Contre : 0

Affectation des résultats

Pour : 124 / Contre : 0 / Abstentions : 0

Approbaton des comptes de Différences 2014 et affectation des résultats

Pour : 128 / Abstentions : 3 / Contre : 0

« sans-papiers ». Il participe aux débats et actions sur l'évolution de la législation concernant l'asile, l'entrée et le séjour des étrangers.

La politique d'expulsions forcées, voire brutales et inhumaines, doit cesser et les centres de rétention administrative, véritables prisons pour étrangers, doivent être fermés. Dans l'immédiat, la rétention des enfants, des familles ou des parties de familles doit être rigoureusement exclue. Le MRAP exige aussi que les États européens, en particulier l'UE, mènent une autre politique migratoire qui tienne compte des réalités. Il dénonce et refuse les accords qui limitent la circulation et l'installation des migrants extra-européens en Europe, en particulier les règles des accords de Dublin et de réadmission dans les pays d'origine. Il demande la construction d'une coopération positive et non pas répressive avec les pays d'origine. Le MRAP voit dans les nouvelles lois sur l'asile, l'entrée et le séjour des étrangers, la volonté de restreindre davantage et de contrôler la circulation des étrangers.

Pour les demandes d'asile, il ne faut pas, sous prétexte de rapidité, sacrifier la qualité de l'examen ni lier automatiquement l'expulsion au rejet de la demande. Pour l'attribution des titres de séjour, le projet de loi refuse toujours de prendre en compte tous les aspects de la situation de chaque requérant pour obtenir un titre unique à savoir la carte de résident. La France doit enfin ratifier la Convention Internationale sur la protection des travailleurs migrants et de leur famille, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1990.

Le MRAP affirme depuis longtemps que la liberté totale de circulation et d'installation des hommes sur l'ensemble de la planète est une perspective possible et même inévitable pour l'humanité. La



situation internationale que nous analysons ailleurs montre que les guerres et les conflits se multiplient dans le monde.

La misère économique et les exclusions sociales de toutes sortes contraignent des hommes (et parfois spécifiquement des femmes) à quitter leurs lieux de vie. Les changements climatiques commencent aussi à provoquer des déplacements de populations. Par ailleurs le MRAP reconnaît à tout homme le droit de simplement aller vivre ailleurs s'il le désire. Alors que la facilité matérielle des déplacements se développe, nous devons nous préparer à accepter et non subir les futurs mouvements de populations.

4. DROITE EXTRÊME ET EXTRÊME-DROITE

Les scores obtenus par le Front National lors des élections municipales constituent un séisme politique majeur.

Si le taux d'abstention doit relativiser l'ampleur de la progression en chiffres absolus, l'enracinement du vote FN dans les zones péri-urbaines ou dans les zones

rurales traduit une réalité politique nouvelle lourde de menaces pour la démocratie. Tous les sondages pour la prochaine élection présidentielle indiquent que le FN fait jeu égal avec les principaux partis, quand il ne les devance pas !

En France, comme dans l'ensemble de l'Europe, l'extrême-droite tente de faire oublier la dangerosité de son projet qui reste antisocial, raciste et xénophobe.

Comment expliquer cet ancrage nouveau du FN ? Un discours social : un leurre social.

Le discrédit des partis politiques majoritaires qui mènent à peu près les mêmes politiques libérales et paupérisent toujours plus les classes populaires et ouvrières ainsi que les couches moyennes, donne prise à la démagogie qui s'appuie sur un discours pseudo-social et anti-libéral. Cette démagogie séduit malheureusement une partie de l'électorat déçu par les politiques économiques et sociales menées par les différents gouvernements ainsi que par celles de l'Union Européenne au sein d'une mondialisation néo-libérale.

L'histoire nous enseigne que l'extrême-droite, y compris dans ses formes fascistes, a toujours utilisé ces leures pour conquérir le pouvoir et le retourner ensuite contre les couches populaires. Parallèlement, subsistent et se multiplient des groupes dits "identitaires", qui affichent des théories radicales et ont une stratégie de provocation et d'affrontement violent mettant en péril la démocratie. Ces groupes ont toujours des connexions importantes avec le Front National et nous devons être vigilants sur l'éventuelle convergence de ces stratégies. Il appartient aux antiracistes de l'expliquer, encore et encore.

Un discours d'exclusion complémentaire du discours social.

Le FN étend son emprise électorale par un discours pseudo-social ; en fait il n'a pas renoncé à ses fondamentaux racistes qui assurent son assise traditionnelle comme la « préférence nationale », "les menaces" que sont pour lui l'Europe et les étrangers extra-européens.

Malheureusement, les politiques gouvernementales d'austérité et d'exclusion (contrôle de l'immigration, hit-parade des chiffres d'expulsions, démantèlement des camps Rom...) favorisent ces thèses. **Extrême-droite et droite-extrême.** Si la réalité électorale de l'extrême-droite concerne essentiellement le Front National, son idéologie s'est imposée bien au-delà de ce seul parti et c'est toute une droite extrême à géométrie variable qui fait sien ces thèses.

Les replis identitaires sont un terreau du Front National.

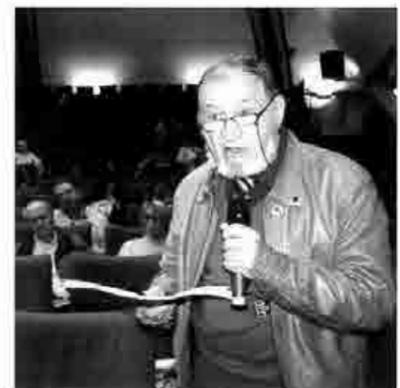
Les thèses identitaires et raciales assignent les individus dans un déterminisme culturel et racial qui attise les tensions communautaires et sociales. Le retour du discours racial et l'exacerbation des replis identitaires font des ravages dans la société. Ainsi, derrière les thèses de lutte de race, ou derrière les attaques contre le métissage, se profile inéluctablement la thèse de la "pureté raciale."

Afin de lutter contre l'extrême-droite, les antiracistes ne peuvent plus aujourd'hui déconnecter les problématiques économiques et sociales de ces thèses. Mener le combat idéologique contre l'extrême-droite impose de saisir toutes ces problématiques dans leur interaction et leur complexité. Les antiracistes doivent donc mieux se saisir des fragmentations identitaires, des assignations identitaires et de la gangrène du discours racial. Ce qui suppose des cadres de débats, des rencontres, des colloques, mais aussi et peut-être surtout, des outils d'intervention pour aider au vivre ensemble.

5. MIEUX LUTTER CONTRE LE RACISME PAR L'ÉDUCATION

L'action éducative est fondamentale pour prévenir ou faire reculer l'incompréhension, l'ignorance, la peur de l'autre, grâce au développement des échanges mutuels au quotidien.

Mettre le racisme hors-jeu, fait partie d'une lutte universelle et durable. Agissons pour que, dans le système éducatif, tous les jeunes et leurs parents puissent retrouver leur histoire, celle des autres ascendants et assumer cet héritage. Favorisons le devoir de mémoire. L'objectif est de déconstruire les préjugés : tous les âges, tous les milieux sont concernés. Une réflexion doit être menée, tant au niveau des outils que des actions de formation, auprès des militants s'investissant dans le champ de l'éducation. Elle ne s'exerce pas qu'en milieu scolaire, mais aussi dans les quartiers en situation



de relégation économique et sociale.

Beaucoup de comités locaux ont développé une expertise et réalisé des outils éducatifs. Il est indispensable que le MRAP s'investisse toujours plus dans ce secteur pour favoriser - entre les comités locaux - les échanges d'expérience et la mutualisation des outils. Ces échanges peuvent se faire lors de réunions nationales, si possible décentralisées, ou par échanges de courriels.

Comment lutter en profondeur contre le racisme ? " l'éducation ! l'éducation ! l'éducation !" répond Albert Jacquard. Quand le racisme surgit dans les quartiers, dans la classe, quand le rejet s'installe, il nous manque parfois les moyens de réagir.

6. DEVOIR DE MÉMOIRE

Le devoir de mémoire a toujours été pour le MRAP une question capitale : « **se souvenir du passé pour les luttes du présent** ».

Ces questions sont d'autant plus importantes que certains s'efforcent régulièrement de manipuler l'histoire, de faire renaître une apologie du colonialisme ou de nier d'autres crimes (nazisme) et de construire des oppositions entre les différentes mémoires blessées pour les mettre en concurrence. La société française a toujours du mal à assumer collectivement la totalité de son histoire, en particulier l'esclavage, le colonialisme et leurs conséquences actuelles.

Pour le MRAP, il faut construire une mémoire partagée si l'on veut éviter que se perpétuent les fractures du passé.

Le MRAP prendra toute sa place dans les évocations et commémorations des tragédies de l'histoire, que ce soit en France ou ailleurs dans le Monde : esclavage, colonialisme, déportation, génocides, etc. C'est un des axes de l'activité éducative du MRAP, notamment en milieu scolaire. Le MRAP continuera à œuvrer pour la poursuite et la condamnation des res-

ponsables de crimes contre l'humanité et de génocide, pour le refus de tous les négationnismes. La transmission de cette histoire est une clé de la compréhension du racisme sous toutes ses formes.

Le MRAP doit également être porteur des luttes et des progrès de l'Humanité dans le domaine des Droits de l'Homme. Il doit faire connaître les efforts anciens et universels pour un monde plus humain et plus fraternel, en Europe (Magna Carta britannique, révolution française...) mais aussi en Afrique (charte du Mandé) et dans le Monde arabo-musulman (Bagdad, Cordou...). Nous sommes aussi les héritiers de cette histoire.

7- L'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES ET LES QUESTIONS INTERNATIONALES



Le monde est violent avec des puissances mondiales et régionales qui rivalisent pour s'accaparer les matières premières (énergies fossiles, minerais pour des industries stratégiques et hautement technologiques, eau).

Aux puissances habituelles (superpuissance des Etats Unis, pays de l'Union européenne, Russie, Chine, Inde, Japon...) s'ajoutent Daesh, Boko Haram, Al Qaïda. Au cours des 3 années écoulées, la situation internationale s'est hélas aggravée de façon dramatique : Palestine, Sahara Occidental, Kurdes...

Les droits des peuples continuent à être bafoués; les guerres et agressions continuent leurs ravages meurtriers. L'Afrique s'enfoncé dans la spirale de la violence



et de la misère. Toutes ces questions ne peuvent être isolées des problèmes nationaux notamment parce qu'elles engendrent des migrations et que la réponse de l'Europe, uniquement répressive, provoque les tragédies que tout le monde ici connaît.

Si la victoire kurde de Kobané a apporté une petite lumière dans la nuit sombre, le reste de la Syrie est plongé dans l'horreur. Mumia est en train de mourir, faute de soins, dans sa prison. Enfin des questions nouvelles (changement climatique...) se posent au MRAP. C'est dire que « l'Amitié entre les Peuples », seconde jambe du MRAP, a bien du travail en perspective pour les années à venir. L'action internationale du MRAP découle de l'analyse que nous pouvons faire de l'évolution des relations internationales et des processus de domination existant en ce début du XXI^e siècle.



Critères de positionnement du MRAP sur les questions internationales

Les critères qui déterminent le positionnement et l'engagement du MRAP sur les questions internationales n'ont pas changé depuis des décennies; ils conditionneront son action pour les 3 années à venir même si de nouveaux enjeux vitaux pour l'avenir de l'humanité doivent être pris en compte. **Le critère essentiel est l'universalité du droit des peuples à déterminer leur avenir, à vivre libre et en paix.**

- 1- lutte contre le racisme sous toutes ses formes, quel que soit le pays dans lequel il se manifeste,
- 2- droit des peuples à déterminer librement leur avenir,
- 3- respect du droit international qui doit être le même pour tous,
- 4- droit politique et culturel des minorités, notamment des peuples « indigènes », favoriser l'interculturalité,
- 5- respect des droits humains et dénonciation de toute violation de ces droits,
- 6- défense de la paix : résolution politique des conflits, lutte pour le désarmement, contre le trafic des armes, légal ou non,
- 7- solidarité avec les peuples, les mouvements démocratiques, voire les gouvernements qui revendiquent les va-



leurs antiracistes d'égalité des droits, celles d'égalité entre les hommes et les femmes, de tolérance religieuse, de laïcité, de paix, notre soutien n'étant bien évidemment jamais inconditionnel.

Nous continuerons à agir sur ces questions avec des partenaires, qu'il s'agisse de collectifs ou de partenariats ponctuels. Il est impératif que le MRAP ait sa propre expression et tente de la faire prévaloir dans les collectifs.

A - la question palestinienne

La situation en Palestine est dans une impasse résultant à la fois de la politique israélienne, de la complicité des États Unis et du silence de l'Union Européenne. Le MRAP continuera de soutenir le peuple palestinien pour :

- un État palestinien dans les frontières de 67 avec Jérusalem Est comme capitale à côté de l'État israélien et en attendant, la reconnaissance de l'État palestinien par la France,
- la fin du blocus illégal et meurtrier de Gaza et le soutien aux initiatives du type « flottille » pour briser ce blocus,
- le retrait d'Israël des territoires occupés, l'arrêt de la colonisation, le démantèlement des colonies,



- la destruction du Mur conformément aux résolutions internationales,
- la libération des 11 000 prisonniers politiques palestiniens,
- le principe du droit au retour, son application devant être négociée.

Le MRAP soutient la campagne internationale BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) avec le boycott des produits israéliens en raison de la politique coloniale du gouvernement israélien, des entreprises qui tirent profit des colonies ainsi que l'arrêt du commerce des armes, les autres situations s'étudiant au cas par cas. Le MRAP réaffirme son soutien aux forces anticoloniales israéliennes et organisera une campagne spécifique dans ce sens.

B - la Syrie

Le MRAP continuera à dénoncer à la fois les crimes commis par Bachar Al Assad (plus de 200 000 morts, usage d'armes chimiques...) et les troupes de Daesh et à œuvrer au sein du collectif « pour une Syrie libre et démocratique ». Il réclamera l'accueil de réfugiés syriens par la France (la dénonciation des naufrages épouvantables en Méditerranée ne peut être isolée de la tragédie vécue par le peuple syrien)

C - la question kurde

Le MRAP a toujours joué un rôle déterminant pour la reconnaissance des droits politiques et culturels du peuple kurde ; il a, dans la dernière période, apporté un soutien sans faille à la résistance de Kobané. Il continuera d'agir :

- pour une solution politique à la question kurde,
- pour le retrait du PKK de la liste des organisations terroristes,
- pour la fin des persécutions sur le sol français des réfugiés kurdes.

Il participe aux initiatives pour la reconstruction de Kobané. Il soutient les forces progressistes en Turquie et condamne la politique d'Erdogan d'agression contre le peuple kurde.

D - le peuple sahraoui

Le MRAP réclame l'application des résolutions des Nations Unies, notamment le droit des Sahraouis à l'autodétermination. Le Maroc doit faire en sorte que ces résolutions soient respectées et qu'un référendum soit organisé dans les territoires sahraouis occupés. Le MRAP demande la libération des prisonniers politiques sahraouis, la protection du peuple sahraoui et la fin de la complicité du gouvernement français avec le gouvernement marocain. Il continuera d'accueillir et de participer à la Plateforme des ONG pour le Sahara Occidental.

E - l'Afrique

Dans la dernière période, la commission Afrique s'est redynamisée. Il faut amplifier cette mobilisation, d'abord pour analyser les situations complexes des pays africains. Le MRAP doit se mobiliser aux côtés de ceux qui luttent contre le néocolonialisme de la Françafrique. Ce néocolonialisme permet à des dictateurs responsables de massacres de populations africaines de rester au pouvoir, de maintenir ces populations dans une pauvreté extrême, de laisser en détention des opposants ou pire de les assassiner.



Le MRAP demande :

- l'annulation de la dette qui permet de poursuivre le pillage des richesses de l'Afrique,
- l'arrêt de la coopération militaire et de la vente d'armes à des régimes répressifs et/ou corrompus,
- la fin des relations privilégiées avec des régimes non démocratiques,
- la fin de l'impunité des criminels de guerre ou des personnes qui se sont livrées à des violences contre les populations civiles (notamment à l'égard des

femmes, les viols massifs étant considérés comme une arme de guerre).

F - l'Amérique Latine

Le MRAP soutient la revendication de souveraineté des peuples d'Amérique Latine et des Caraïbes et refuse toute ingérence étrangère, en particulier celle des États Unis. Il sera vigilant par rapport aux risques de coups d'État dans ces pays et apportera son soutien aux peuples qui en ont été victimes (Honduras par exemple) ou risquent d'en être victimes.

Il soutient la lutte des peuples autochtones menacés (Mapuche par exemple) ainsi que leur lutte contre les multinationales pour la défense de leur environnement, condition indispensable à leur survie (Cajamarca au Pérou ou contre Chevron en Amazonie équatorienne).

G - Mumia Abu Jamal, Leonard Peltier

Le MRAP milite depuis plus de 20 ans pour que justice soit rendue à Mumia Abu Jamal et Leonard Peltier (incarcéré depuis 40 ans). L'injustice dont sont victimes ces hommes, l'un pour avoir été militant des Black Panthers, l'autre dirigeant de l'American Indian Movement,



règlement politique, en amont, des conflits. Nous refusons d'être placés devant le faux dilemme « vous acceptez l'intervention militaire ou vous êtes complices de massacres de populations civiles ».

Les solutions doivent être trouvées et apportées avant qu'il n'y ait plus aucune solution acceptable. Membre du Collectif contre l'OTAN et de ICAN-France (campagne pour le désarmement nucléaire), le MRAP continuera d'agir avec ses partenaires pour le retrait de la France de l'OTAN, l'arrêt de la prolifération nucléaire, la dénu-

cléarisation du Moyen Orient, première étape vers une dénucléarisation générale.

H - l'abolition de la peine de mort
Membre fondateur de la « Coalition mondiale contre la peine de mort », le MRAP continuera d'agir pour tenter d'éviter des exécutions et pour l'abolition universelle.

I - la paix, le désarmement
Le MRAP continuera d'agir pour le

cléarisation du Moyen Orient, première étape vers une dénucléarisation générale.

J - les Nations Unies

Dans ses revendications, le MRAP fait souvent référence aux résolutions des Nations Unies (pour la Palestine par exemple) et parle de « respect du droit international ».

Il est utile de rappeler le préambule de la charte des Nations-Unies ainsi que

son article 1 « Nous, peuples des Nations Unies, résolu à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui, deux fois en l'espace d'une vie humaine, a infligé à l'humanité d'indiscibles souffrances, proclamons à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites, nous engageons à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international et nous engageons à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande, Article 1

Les buts des Nations Unies sont les suivants :

1. Maintenir la paix et la sécurité internationales et, à cette fin, prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écartier les menaces à la



paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix.

2. Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes. »

Quant au Conseil de Sécurité, La Charte des Nations Unies lui confère la responsabilité principale du maintien de la paix ! Il compte 15 membres, cinq membres permanents ayant droit de veto et 10 membres non permanents élus par l'Assemblée Générale pour une période de deux ans. Le MRAP doit dénoncer ce principe du droit de veto, particulièrement injuste et qui viole la Charte : où est le principe « d'égalité entre petites et grandes Nations » quand 5 d'entre elles se sont arrogés le droit de veto !

K - le réchauffement climatique, la question de l'eau, nouveaux enjeux
Il ne s'agit pas seulement de « questions écologiques » mais de la survie de l'éco-



système qui rend la vie humaine possible. L'accès de plus en plus difficile aux ressources naturelles et aux matières premières exacerbe les conflits. Le dérèglement des climats va s'amplifier. Les guerres pour l'eau vont se développer. Les premières victimes des catastrophes, du réchauffement, de la montée des eaux... sont les populations pauvres.

Nous aurons à faire face dans un avenir proche à des migrations « climatiques » par dizaines de milliers avec tout leur cortège d'horreur. Pour toutes ces raisons et bien d'autres, le MRAP doit investir ces nouveaux terrains et lutter pour un engagement de tous les pays et en premier lieu des pays industrialisés à prendre de réelles mesures efficaces dès la COP21 au Bourget en décembre 2015. Selon l'ONU, les catastrophes liées au climat ont déjà provoqué la migration de millions de personnes. D'ici 2050, 200 millions de migrants pourraient être jetés sur les routes par les dérèglements climatiques : montée des eaux, fonte des glaciers, désertification, phénomènes extrêmes (cyclones, ouragans, vagues de chaleur), atteintes aux écosystèmes.

Ce sont souvent les pays les plus pauvres qui subiront le plus lourdement les impacts du changement climatique.



Les congressionnaires ont débattu avec Bernard Smith sur la « banalisation » en France des idées d'extrême droite et de la droite extrême ». (voir article sur la gestion des communes par les élus du FN, en page 18)

Dès aujourd'hui la question se pose donc de savoir qui prendra en charge les populations déplacées au sein de leur propre pays, car la plupart seront "des déplacés internes". Quant aux réfugiés qui franchiront les frontières... on connaît... ils risquent de se retrouver sans statut ni droit. La Convention de Genève de 1951 ne prévoit pas la situation de réfugié climatique. Le MRAP doit investir ces nouveaux terrains de luttes avec des organisations partenaires ou aux côtés des peuples concernés.

8. UN FONCTIONNEMENT AMÉLIORÉ ET RENOUVÉ

Devant l'ampleur du racisme en France, face à la montée des idées de l'extrême droite en France et en Europe, le MRAP se doit de retrouver une activité intense de proximité, un travail de sensibilisation auprès de la population, un travail de résistance, de réaction face aux expressions et violences multiples du racisme aux quatre coins de l'Hexagone. Pour ce faire, **la première tâche de l'ensemble du Mouvement est donc de coordonner l'action des Comités Locaux, colonne vertébrale du MRAP.**

Le Conseil National qui émane des Comités Locaux, conformément aux statuts, a la responsabilité essentielle de veiller au respect des orientations du Congrès. Il doit se réunir au moins trois fois par an. Les réunions du CN seront coprésidées et animées par un « bureau de séance » composé de trois personnes : un membre du CN, un membre du BE, un membre de la Présidence.

Ce bureau aura en charge la rédaction d'un relevé des décisions (envoi urgent) et un relevé des discussions (adoption au CN suivant) à destination des membres du CN et PST. Le Bureau Exécutif, qui a été élu par le Congrès sur la base du projet d'orientation, a la responsabilité de faire vivre les orientations définies lors du Congrès. Il doit mettre en place des campagnes, se positionner sur les différentes problématiques émergentes



de la société sur la base des travaux du Congrès. Pour mener à bien ses activités, il est indispensable que chaque membre du Bureau s'engage dans une responsabilité nationale et que le rythme de ses réunions soit toutes les 3 semaines. Le Bureau Exécutif pourra inviter, suivant son ordre du jour, des membres du CN, responsables de commission ou non.

Ces engagements et fréquence, permettront à la Présidence d'assurer pleinement et exclusivement sa tâche d'animation, de coordination des instances et de réactivité à la vie politique quotidienne. La Présidence se réunira hebdomadairement. Le Bureau Exécutif doit s'engager à assurer un contact permanent avec les CL, les Fédérations, les aider, les accompagner, suivre leurs actions et les faire connaître.

Les idées et les outils des uns et des autres doivent circuler de manière verticale comme horizontale. Pour cela, il est nécessaire qu'au sein de la Présidence, soit désigné un responsable à la vie du Mouvement et, au Bureau Exécutif, des référents régionaux.

La pluralité des opinions doit plus que jamais être la règle de notre fonctionnement démocratique. Cela veut dire que les questions qui font débat doivent être cernées clairement et sans tabou, et faire l'objet d'un débat organisé, où la participation des adhérents et des comités sera sollicitée. Les débats ne peuvent être le monopole de quelques personnes, ni se dérouler sur un mode agressif ou soupçonneux. Les listes Internet du MRAP doivent être gérées au profit du bon déroulement du débat.

Les positions et l'action du MRAP doivent reposer sur une réelle maîtrise des sujets traités et être en conformité avec les orientations votées au Congrès.

Les commissions dont le nombre est fixé par le CN, ont un rôle essentiel. Il faudra, par souci d'efficacité, en fixer un nombre limité, pour que chacune

ÉCHANGES FRUCTUEUX avec Violaine CARRERE, du GISTI, sur les mouvements de population

(Mouvements de plus en plus massifs de réfugiés liés aux conflits du monde et aux migrations climatiques).

soit suffisamment fournie en militants stables et déterminés à s'investir sur un sujet, assurant efficacité et pérennité d'activité. Leur champ sera déterminé de façon rigoureuse, pour couvrir l'ensemble de nos problématiques. Elles doivent alimenter le BE, le CN et les Comités en informations et réflexions, et répondre à leurs sollicitations. Elles doivent aussi contribuer à produire le matériel dont le MRAP a besoin.

Sur des sujets particuliers, ponctuels, liés à l'actualité ou pour l'animation de campagnes nationales, le Bureau peut décider de mettre en place, sous sa responsabilité et de manière éphémère, des groupes de réflexion et de travail.

A l'intérieur du mouvement antiraciste et de promotion des Droits de l'Homme, le MRAP doit aussi conserver sa place en ayant une voix cohérente et reconnue. Le plus possible, il doit être à l'initiative de débats, de collectifs et d'actions dans ses domaines de responsabilité. Lorsqu'il est sollicité, il doit évaluer en toute indépendance, sur la base de ses orientations, la pertinence et l'utilité d'une signature ou d'une participation, et le degré d'engagement qu'elle implique.

Avec l'avis du CN et le travail méthodique des commissions, le BE évaluera le degré de partenariat souhaitable



Une clôture dans une très bonne ambiance avec une surprise offerte par la chorale locale du Secours Populaire Français.

avec les nombreuses organisations agissant dans les divers domaines d'actions du MRAP. L'objectif est toujours le rassemblement unitaire le plus large et le plus efficace des forces qui défendent les Droits de l'Homme. Dans ces cadres collectifs (comme en dehors), le MRAP continuera à défendre ses positions propres et ses représentants interviendront sous la responsabilité du BE.

Chaque comité reste évidemment responsable de ses propres engagements dans le respect des principes fondamentaux du MRAP. La communication extérieure doit également être maîtrisée. Elle relève au quotidien de la Présidence collégiale et plus largement du BE.

Qu'il s'agisse de la presse du MRAP ou de ses communiqués de presse (qui permettent aussi aux adhérents et aux CL



Présentation de la nouvelle responsable du secteur juridique du MRAP l'avocate KALTOUM GACHI

de connaître la première réaction de leur association), les prises de position du Mouvement exigent des équilibres judicieux en matière de quantité, de rapidité, de fidélité à nos principes et orientations, et de respect du meilleur consensus possible dans le MRAP.

L'expertise des commissions doit être un point d'appui essentiel pour cette expression du MRAP.



LES MOTIONS & VOTES

Les échanges se sont poursuivis (pendant plus de 4 heures) avec la discussion des motions présentées au Congrès.

LES MOTIONS VOTÉES PAR LE CONGRÈS

1) Femmes et racismes : vers une meilleure visibilité des problématiques et des luttes.

(adoptée par 129 voix pour, 0 contre, 5 abstentions et 2 refus de vote)

« Le MRAP doit s'emparer de ces questions complexes qui imbriquent racisme et sexisme. Il doit les décorifier, les nommer, les rendre visibles. Le MRAP doit également œuvrer pour rendre visibles les luttes de ces femmes en résistance qui se battent pour leurs droits. Si le sexisme n'a pas besoin du racisme pour opérer, l'instauration de l'égalité des femmes et des hommes sera nécessairement productrice d'antiracisme. Une première étape sera de rendre visibles ces femmes dans nos textes, nos tracts du MRAP en les féminisant : Discriminé-e-s, migrant-e-s, ils et elles ont des droits ! »

2) Motion sur les racismes.

(adoptée par 137 pour, 0 contre, 0 abstention)

« Le MRAP reste fidèle à la ligne tracée par ses aînés : parler de « lutte contre le racisme » sans autre ajout dans ses déclarations et les manifestations auxquelles il participe, le rappeler à ceux avec qui il travaille, le rappeler également dans le cadre de manifestations organisées par l'Etat, sans pour autant s'exclure de celles-ci, bien évidemment. »

3) Pour sortir le mot « race » des textes officiels

(adoptée par 124 pour, 2 contre et 13 abstentions)

« Le MRAP soutient les députés qui demandent que le gouvernement inscrive à l'ordre du jour du Sénat la proposition de loi supprimant le mot « race » de la législation. »

4) Motion de la commission Mémoire/Colonialisme

(adoptée par 129 pour, 0 contre, 9 abstentions et 1 refus de vote)

« Dans le prochain mandat, le MRAP doit intégrer plusieurs aspects engendrant des développements du racisme, à partir d'un passé colonial dont les séquelles perdurent, en particulier dans le subconscient national. »

5) Motion laïcité

(adoptée à l'unanimité :139 pour)

« Le Congrès souhaite qu'à la démarche de défense de la laïcité, soit



associée une démarche de promotion qui suppose des cadres de débats, des rencontres, des colloques et des outils d'intervention ».

6) Il n'y a pas d'antisémitisme tolérable. Le MRAP doit continuer son combat contre tous les racismes.

« Le Congrès confirme la plainte engagée contre les responsables de la publication antisémite parue sur le compte Facebook « Saadia Falastynia » des deux militants de BDS France 34. »

Les motions qui n'ont pu être discutées, faute de temps, le seront aux prochains CN.



Le Congrès a validé la liste des membres de son Conseil National, désignés par les Comités Locaux.

Il a adopté le projet d'orientation « Garder le cap contre le racisme sous toutes ses formes » présenté par la liste des 17 candidats au Bureau Exécutif (95 pour, 16 contre, 22 abstentions)

Il a élu Le Bureau Exécutif

par : 111 pour, 15 contre, 5 abstentions et 8 nuls. Les membres du BE sont : Marie-Josèphe ALIX ; Marie-Annick BUTEZ ; Dominique DELTOUR ; Jean-Claude DULIEU ; Augustin GROSDOY ; Marie-Geneviève GUESDON ; Bernadette HETIER ; Gérard KERFORN ; Pierre KRAUSZ ; Jean-Paul LE MAREC ; Renée LE MIGNOT ; Pierre MAIRAT ; Henri POUILLLOT ; Jean-François QUANTIN ; Evelyne TCHAKO ; Françoise THOUMAS ; Alfred ZIMMER.

Le nouveau Bureau Exécutif a élu à l'unanimité Jean-Claude DULIEU, Augustin GROSDOY et Renée LE MIGNOT à la Présidence collégiale du Mouvement. Jean-Claude DULIEU est son représentant légal. Marie-Annick BUTEZ est trésorière.



PARMI NOS INVITÉ(E)S...



Nous avons eu le grand plaisir d'accueillir des ami-e-s partenaires de nos combats. Parmi ces invités présents au congrès du MRAP :

- **Françoise Dumont**, présidente LDH.
- **Jacky Hortaut**, animateur du collectif *Sauvons Mumia*.
- **Omar Mansour** représentant en France du front Polisario.
- **Monseigneur Gaillot**.
- Le représentant de VISA.
- La représentante de AILES-Femmes du Maroc.
- Un représentant de SOS-Racisme.
- Les 2 représentantes des femmes kurdes.

Les mairies "brunes" et le racisme mis en œuvre

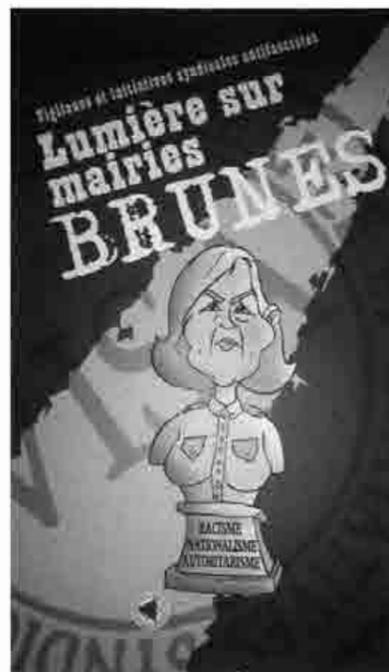
Depuis mars 2014, l'extrême droite gouverne une quinzaine de mairies en France, regroupant environ 450.000 habitant-e-s. 12 de ces municipalités sont actuellement gérées par le FN et trois autres par la « Ligue du Sud », un parti régional d'extrême droite, surtout implanté dans le Vaucluse. L'extrême droite ne serait pas l'extrême droite si elle n'était foncièrement hostile aux populations immigrées, en tout cas celles qu'elle considère comme « indésirables ». L'actualité, et notamment les événements autour de ce qui a été appelé la « crise des réfugiés et migrants » dans toute l'Union européenne pendant l'été 2015, a placé les mairies en première ligne. Notamment en raison de l'appel du gouvernement à l'accueil, volontaire, de réfugiés - notamment des pays en guerre que sont la Syrie et l'Irak - arrivés en France dans le contexte du débat de l'été 2015.

Le maire FN de Beaucaire, Julien Sanchez, a ainsi choisi la tactique de la provocation ouverte. Le 12 septembre 2015, il s'est introduit à la réunion, tenue à la Maison de la chimie à Paris, entre le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve et les représentants de plus de 700 communes. Il s'agissait, lors de cette réunion, de présenter les aides du gouvernement aux municipalités afin de faciliter l'accueil des demandeurs d'asile. Tous les départements y étaient représentés, sauf la Lozère et la Haute-Saône, ainsi que les maires d'une cinquantaine de grandes villes. Choisissant la provocation délibérée, Julien Sanchez a pris la parole devant l'assistance, pour dénoncer le fait que le gouvernement organise - selon lui - « l'invasion migratoire ». Si son propos a été vite rendu inaudible par les huées d'autres participant-e-s à cette réunion, son intervention a été en revanche bruyamment célébrée sur plusieurs médias d'extrême droite : « Riposte Laïque », « Médias presse info »,...

Encore plus brutal, le maire de Béziers, Robert Ménard, a choisi de se présenter - vendredi 11 septembre 2015 - en personne devant des familles réfugiées de Syrie, pour leur lancer : « Vous n'êtes pas les bienvenus, vous devez partir ! ». La vidéo de son « exploit » a été très officiellement publiée sur le site de la mairie de Béziers. La « visite » non amicale ciblait des réfugiés de Syrie qui vivent dans un squat, dans le quartier de la Devèze. A la même occasion, le maire de Béziers a déclaré qu'il remettait en cause la présence de deux centres d'accueil de demandeurs d'asile (gérés par l'Etat central), dans la ville. Déjà au début du mois de septembre 2015, la mairie de Béziers s'était illustrée en publiant un journal municipal (mensuel) avec cette « Une » criarde : « Ils arrivent ». Un photomontage, toujours à propos des migrants, montre un train bondé - la photo ayant été prise en Macédoine - devant un prétendu panneau de signalisation qui porte l'inscription suivante : « Béziers 3.865 km. Scolarité gratuite. Hébergement et allocations pour tous ! ».

L'Agence France Presse (Afp) a d'ailleurs assigné la ville en Justice, le 15 septembre 2015, pour contrefaçon puisque la photo qu'elle avait distribuée se trouvait ainsi truquée.

Rapports tendus avec les musulman-e-s
La célébration de la fête musulmane d'Aïd el-Kébir, qui tombait cette année sur les 24 et 25 septembre 2015, a été l'occasion pour plusieurs maires FN de lancer des provocations à l'encontre de la population musulmane. A Fréjus, par exemple, l'association musulmane El-Fath avait demandé en juin 2015 à la mairie de pouvoir ouvrir la mosquée (dont les travaux ont été finis à la fin de l'été) pour l'Aïd el-Kébir. Elle venait de recevoir l'aval de la Commission de sécurité ; mais plusieurs procédures judiciaires sont actuellement en cours contre le permis de construire que l'ancienne municipalité (UMP) avait accordé en 2011. Devant le refus net de la mairie de laisser ouvrir le bâtiment - que ce soit pour la fête ou par la suite -, l'association musulmane a été là aussi obligée à saisir les juges. Le tribunal administratif de Toulon a obligé, par une décision rendu publique le 19 septembre 15, la mairie de laisser ouvrir la mosquée pour un jour, lors de la fête de l'Aïd, « en attendant l'autorisation définitive ». Il a par ailleurs exigé de la mairie de réexaminer la demande d'ouverture définitive, qu'elle refuse, dans un délai de 15 jours. Ceci tout en condamnant la mairie à verser 1.000 euros de dommages et intérêts à l'association musulmane. Le directeur général des services de la mairie, Philippe Lottiaux, a déclaré en réaction : « Nous prenons acte de cette décision de Justice et nous nous opposerons pas à l'ouverture de la mosquée, le 24 septembre. (...) Mais, intellectuellement et juridiquement, je vois mal comment nous pourrions délivrer une autorisation (NDLR : dans la durée) à un bâtiment qui fait par ailleurs l'objet de plusieurs procédures... » Mais surtout, le maire FN, David Rachline, appela ensuite lui-même à venir manifester près de la mosquée... le jeudi 24 septembre à 18 heures, donc en pleine fête musulmane d'Aïd el-Kébir. L'élu exhorta ses partisans à venir manifester leur refus de la mosquée, qu'il qualifia d'« illégale », et d'une « justice complaisante (...) à deux vitesses » (dans le sens qu'elle désavantagerait « la majorité silencieuse »). Le rassemblement, boulevard d'Alger, a finalement attiré entre 200 personnes (AFP) et 500 personnes (selon le maire). A cette occasion, le maire a annoncé le même soir la tenue d'un référendum dans la ville. La question qu'il souhaite poser aux habitant-e-s serait ainsi formulée : « Voulez-vous d'une mosquée à Fréjus ? », indique le journal Mediapart (24 septembre 15). On voit bien, à travers cette formulation, que c'est le principe même d'existence d'une mosquée qui semble poser problème au maire... et non pas des détails en matière de construction, ou des prétendus problèmes de sécurité.



A Hayange (Lorraine), le maire FN Fabien Engelmann semble avoir redécouvert la protection des animaux, à l'occasion de la fête d'Aïd el-Kébir. Certes, Engelmann lui-même passe pour être végétarien ; mais à deux reprises, il avait fait célébrer la « fête du cochon » sous les auspices de sa municipalité, le dimanche 07 septembre 2014 puis cette année, le dimanche 06 septembre 2015. Il s'agissait bien, là, de fêter les vertus du cochon... grillé ou sauté, enfin : à l'état de viande consommable, et non en animal de compagnie. Parmi les immenses vertus du cochon aux yeux de ce représentant du FN, on trouve évidemment celle-ci : les musulmans n'en mangent pas (ni les juifs d'ailleurs). Le point de vue maire semble avoir brusquement changé, concernant l'acceptation de la consommation de viande animale, en l'espace de moins de quinze jours. Entre la « Fête du cochon » du 06 septembre et celle de l'Aïd el-Kébir, du 24. Maintenant il s'agissait bel et bien de sauver... les pauvres moutons, promis à finir à la casserole ou en brochette. Au soir du 23 septembre, Fabien Engelmann a ainsi posté sur son compte Twitter une photo qui le montre entouré de « quatre petits rescapés d'Aïd el-Kébir » (à quatre pattes), qu'il avait achetés et qui « seront redirigés vers une association de protection animale ». Se déclarant à l'occasion une nouvelle fois « sensible depuis toujours à la cause animale » (en dehors des cochons ?), il s'appuya sur des déclarations de Brigitte Bardot... dont on sait qu'elle voit rouge dès l'évocation de la fête de l'Aïd el-Kébir. Sur Facebook, il déclarera que « plus de 200.000 moutons vont être égorgés vifs dans une agonie insupportable lors de l'Aïd el-Kébir ». Tous les animaux sont égaux... mais certains sont plus égaux que d'autres !

Bernard Schmid est militant du MRAP et de VISA (Vigilance et initiative syndicale antifasciste). Le collectif VISA a publié, à la rentrée 2015, un livre sur les municipalités d'extrême droite qui peut être acheté au siège du MRAP, ou commandé à VISA ; voir ici : <http://visa-isa.org/content/le-nouveau-livre-de-visa-est-en-vente>

CAMP DES MILLES

1^{er} Forum "Démodocratie, mémoires et vigilances"



Le MRAP représenté par Pierre Mairat, participait avec trois autres associations au 1^{er} Forum annuel "Démodocratie, mémoires et vigilance" sur le site du mémorial du Camp des Milles, seul camp français d'internement et de déportation encore intact. Avec la LDH, la LICRA, et SOS Racisme, le MRAP aux côtés de la Fondation du Camp des Milles est intervenu au cours d'une table ronde qui

traitait des engrenages des extrémistes racistes. A l'issue de cette table ronde les quatre associations ont lancé sur le site du Camp des Milles, un appel fort rappelant que seule l'émergence d'un combat anti-raciste universel peut-être la réponse adaptée pour lutter contre un racisme qui, pour autant qu'il soit complexe, n'en est pas moins un et indivisible. Le Front National surfe sur les

peurs et sur les préjugés, il est essentiel de s'unir et de combattre celui qui fait de la détestation de l'autre son fonds de commerce électoral. Ce sont les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui sont menacées, les valeurs notre République. Un appel unitaire des quatre associations a été lancé le 20 septembre sur le site du Camp des Milles contre le repli identitaire et le rejet de l'autre.



ON EST PAS TOUS PAREILS, pourquoi vivre ensemble ?

VENEZ VOIR PAR VOUS-MÊMES !

Ouvert au public depuis 2012, le camp mémorial des Milles, dans les Bouches-du-Rhône, est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact, aménagé en musée d'une manière innovante, propice à susciter émotion et réflexion chez les visiteurs. C'est une tuilerie, bâtiment industriel désaffecté à l'époque, où furent internées, entre 1939 et 1942, plus de 10 000 personnes, la plupart réfugiées en France pour fuir le totalitarisme, le fanatisme et les persécutions en Europe. L'Histoire du camp est extrêmement riche d'enseignements pour le présent : témoignages de l'engrenage fatal qui a conduit 2000 personnes des Milles au camp d'extermination d'Auschwitz,

mais aussi preuves de l'exceptionnelle résistance aux forces du mal : plus de 400 oeuvres y ont été créées par des artistes tels que Hans Bellmer ou Max Ernst comme par de nombreux anonymes. " La liberté, la vie, la paix " dit ainsi une petite inscription dans un coeur percé d'une flèche... Le MRAP-Vitrolles accompagné depuis 2012 pour la journée internationale contre la discrimination raciale (21 mars) des collégiens motivés par leurs professeurs : Guillaume Estève et Brigitte Mennillo. Après la visite muséale, ils bénéficient d'un atelier philosophique pour, par exemple, tester leur résistance ou pas à une autorité injuste, ici et maintenant. Ils ont ainsi trouvé un beau slogan : " Ne sois pas victime mais acteur de ta vie ! " Une chaire de l'UNESCO sur " l'éducation à la citoyenneté, sciences de

"Homme et convergence des mémoires" vient d'être attribuée conjointement à Aix-Marseille Universités et à la Fondation du camp des Milles-mémoire et éducation. C'est donc un honneur pour nous d'avoir participé le 20 septembre 2015, en la personne de Pierre Mairat, alors co-président du MRAP, au premier forum annuel " Démocratie, Mémoires et Vigilance ". Raphaël Bianchi, photographe militant, a restitué, dans un beau reportage pour "Différences" l'atmosphère du lieu et de la journée d'échanges.

CAMP DES MILLES,
40 chemin de la Badesse,
13290 Aix-en-Provence (Les Milles)
www.campdesmilles.org
par Evelyn Verlaque,
présidente MRAP-Vitrolles

HOMMAGE

le 17 Octobre 1961

Intervention de Henri POUILLOT au nom du MRAP, lors de la commémoration organisée le 17 octobre 2015 sur le Pont Saint-Michel à Paris



Aujourd'hui 2 amis nous manquent, ici, sur ce pont : Mouloud Aounit et Jean-Luc Einaudi. Tous deux disparus. Ils ne pourront être oubliés tant ils ont dépensé d'énergie pour que le 17 octobre ne sombre pas définitivement dans les flots de la Seine, mais qu'enfin, ce crime d'Etat soit reconnu et condamné par les plus hautes autorités de notre pays. Deux autres amis sont absents aujourd'hui, Mehdi Lallaoui et Samia Messaoudi, responsables de "Au nom de la Mémoire" qui ont tant œuvré pour que le souvenir de ce 17 octobre se perpétue. Ils sont entrain d'intervenir en Province en ce moment. Je ne répèterai pas l'historique de ce massacre odieux, en plein Paris, l'un des plus importants qu'ait jamais connus la capitale, les camarades qui ont pris la parole avant moi l'ont fait. Beaucoup de présents d'aujourd'hui avaient espéré qu'enfin, François Hollande allait faire ce geste tant attendu. En effet, le 15 octobre 2011, à l'occasion du 50ème anniversaire, alors qu'il était candidat à la primaire socialiste, il avait signé, juste quelques instants après sa concurrente Martine Aubry, la pétition que notre collectif avait initiée sur Médiapart (et qui avait recueilli de très nombreuses signatures), réclamant que le futur président de la République reconnaisse et condamne ce crime d'Etat commis au nom de la France. Nous avions pensé, sans doute naïvement, qu'une fois élu, il allait concrétiser son engagement personnel. Notre collectif l'interpella un bon mois à l'avance. N'ayant pas de réponse, nous renouvelons notre courrier une semaine avant le rassemblement en précisant que nous viendrions chercher la réponse le 17 octobre 2012 à 15h pour la communiquer sur le Pont Saint Michel. 6 militants ont attendu en vain, plus d'une heure, sous la pluie, devant les grilles de l'Elysée, sans être reçus. Dès que nous sommes partis pour nous rendre au Pont Saint Michel le communiqué de l'Elysée était diffusé sur les réseaux de l'AFP déclarant : "Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits. Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes." Quel mépris, ne même pas remettre ce texte aux militants du collectif !!! Et le contenu, inacceptable : qui a tué ces Algériens ? En quelques mois notre président était donc devenu amnésique, et il ne semble pas que la mémoire lui soit revenue depuis. Au sujet de cette Guerre de Libération du peuple algérien, le pouvoir actuel, malgré ses engagements de permettre à la vérité d'être connue, continue de distiller des bribes d'informations. Je ne citerai qu'un autre exemple significatif concer-

nant l'assassinat de Maurice Audin. Le 18 juin un communiqué de l'Elysée était diffusé, qui disait entre autre : « Mais les documents et les témoignages dont nous disposons aujourd'hui sont suffisamment nombreux et concordants pour infirmer la thèse de l'évasion qui avait été avancée à l'époque. M. Audin ne s'est pas évadé. Il est mort durant sa détention. » C'est intéressant parce que, enfin, la version officielle de la farce de l'évasion est abandonnée. Mais comment est-il mort en détention ? d'un malaise cardiaque ? De vieillesse à 25 ans ? Pourquoi ne pas dire assassiné ? Et ces témoignages, documents, nombreux et concordants, pourquoi ne sont-ils toujours pas connus plus d'un an après cette déclaration ? Alors que la "nostalgérie" véhiculée par les nostalgiques de l'Algérie Française et de l'OAS se développe, que les stèles continuent de fleurir, "honorant" les tueurs de l'OAS, et en particulier ceux qui ont été condamnés à mort et exécutés pour leurs crimes commis à cette époque, que le pouvoir continue de laisser faire comme à Aix en Provence où une stèle en l'honneur des « martyrs de l'Algérie française » a été inaugurée en juin 2013, comment ne pas s'indigner de ce laxisme coupable ? Il est plus que temps qu'un lieu de mémoire voué à ce massacre, comme la résolution votée par le Sénat en octobre 2012 le demandait, soit rapidement mis en œuvre par les autorités de l'Etat, de la Ville de Paris et la Région Ile-de-France. Pour être fidèles à leur mission scientifique, les historiens ont besoin de pouvoir accéder librement aux archives, d'échapper aux contrôles des pouvoirs ou des groupes de pression et de travailler ensemble, avec leurs homologues de l'autre rive de la Méditerranée. La vérité doit être dite sur l'organisation criminelle de l'OAS que certains, comme à Béziers avec le Maire Robert Ménard, et au sein de l'ancienne majorité présidentielle veulent réhabiliter. **Ce n'est qu'à ce prix que pourra disparaître la séquelle la plus grave de la Guerre d'Algérie, à savoir le racisme dont sont victimes aujourd'hui nombre de citoyennes et citoyens, ressortissants d'origine maghrébine ou des anciennes colonies, y compris sous la forme de violences policières récurrentes, parfois meurtrières. On ne construit pas la démocratie sur des mensonges et des occultations.** Après un demi-siècle, il est temps que le président de la République, au nom de la France, confirme, par un geste symbolique, la reconnaissance et la condamnation de ce crime d'Etat, ainsi que l'ensemble des crimes d'Etat, des crimes contre l'humanité tout particulièrement commis pendant la Guerre de Libération du peuple algérien au nom de la France.

Agence de promotion des cultures et du voyage
« Mémoires partagées, on n'oublie pas ! »

PARIS 17 OCTOBRE 61
MASSACRE DES ALGÉRIENS

(Intro)
L'héritier des Enfumades
A proclamé les ratonnades
Au métro des charonniades
Mortuaire paniers salades

17 Octobre 61 (bis)
Ils revenaient tous du boulot
Pacifiquement Algériens (bis)
Matraqués et jetés à l'eau

Dans la nuit noire, métro Vendôme
Les papon...neries de l'injustice
Certains oublient les droits de l'homme (bis)
Transforment Coubertin en VEL 'DIV
et s'acharnent sur l'être humain

Palais des sports...pour les supplices
Sans être une bête de somme
Français - musulmans qu'on dérive
Ou un émigré qu'on consomme
Pour un avenir incertain

Ils rentraient paisiblement chez eux
Après une dure journée de labeurs
Cherchant enfin qu'à être heureux
Elle souriait à ses 15 ans...
FATMA BEFAR la collégienne

Défiant la haine et toutes les rancœurs
Ils ont noyé tous ses printemps
Au canal Saint-Denis l'Algérienne
Et toute sa famille la pleure...
Ainsi que ses camarades de classe

Rendons hommage à nos martyrs
Au canal Saint Denis l'Algérienne
Honte à toutes ces âmes impures
Sa famille la pleure

Justice...ARRETE LES TIRS
Des mauvaises langues et leurs injures
Quand le canal berce ses fleurs...
Au reflet du soleil qui passe
17 Octobre 61 (bis)

Dans la pénombre de leurs chemins
L'héritier des enfumades
A proclamé les ratonnades
Au métro des charonniades
17 octobre 61

J'compte pas le nombre,
on s'en souvient
Mortuaires paniers salades
Mortuaires sévices noyades
17 Octobre 61 (bis)

Ils étaient sobres, ils se tenaient bien
17 Octobre 61 (bis)
Une journée sombre qui noie les miens
Le pont de la Seine s'en souvient
De tous ces matraqueurs inhumains

De tous ces bourreaux sans foi ni âme
Versant du sang sur le macadam
Quand nos aïeux chairs à canons
Sont tous enterrés à VERDUN

Baraquement sans cabanons...
Ils ont noyé, nos citoyens....

Paroles et Musiques, octobre Paris 2009
Mahieddine BENTIR, Conseiller culturel

L'association APCV s'associe à la municipalité de Saint-Denis à l'hommage aux algériens victimes de la répression du 17 octobre 1961, le samedi 17 octobre 2015 à 11h, devant la plaque commémorative du 17 octobre 1961, gare de Saint-Denis et l'inauguration du parc en mémoire à Fatima Bédar, lycéenne retrouvée morte au canal de Saint-Denis.

Association APCV
Maison des associations, 111 rue Danielle Casanova
93200 - Saint-Denis
InfoLine 06 20 34 00 36 - 06 99 48 69 92
apcv.memoires@gmail.com - www.apcv.org

HOMMAGE aux brigades internationales



Homenaje de los ARE de RP a las Brigadas Internacionales en Paris. / Hommage des ARE de RP aux Brigades Internationales à Paris



Le Musée de l'Homme à Paris, lieu scientifique où le rejet du concept de race était affirmé dès 1936 !

L'histoire du Musée de l'Homme est indissociable de celle de son fondateur, Paul Rivet. Depuis 1928 le grand anthropologue est à la tête du Musée d'Ethnographie du Trocadéro. En 1933, en voyage professionnel à Berlin, il découvre le discours nazi. Farouchement opposé à l'anthropologie physique qui hiérarchise les races, Paul Rivet se voit confier en 1936 la fondation du Musée de l'Homme. Ses propos méritent d'être écoutés aujourd'hui : " Un peuple ne peut être défini que par l'ensemble de ses caractères physiques, culturels et linguistiques. C'est cette conception synthétique que

le Musée de l'Homme s'efforcera de rendre accessible au public. Ce public saura ce qu'il faut penser scientifiquement de cette notion de race qui, à l'heure actuelle, trouble tant d'esprits. " Paul Rivet accueille dans son Musée du Trocadéro de nombreux chercheurs juifs fuyant le nazisme. Le Musée de l'Homme, inauguré dans le Palais de Chaillot construit en 1937, est ainsi un lieu scientifique mais aussi le lieu de l'affirmation du rejet du concept de race. Le matin du 14 juin 1940, avant même



Paul Rivet en 1938

le discours du Maréchal Pétain prônant l'armistice, Paul Rivet placarde sur les portes du musée, comme un appel à se battre, le poème de Kipling, "Tu seras un homme mon fils". Et un mois plus tard, il adresse une lettre ouverte au Maréchal Pétain : " Monsieur le Maréchal, le pays n'est pas avec vous, la France n'est plus avec vous ". Forcé à l'exil, Paul Rivet fuit en Colombie en 1941. Il assistera de loin à l'héroïsme de ses anciens amis réunis dans le réseau de résistance du Musée de l'Homme.



En 1947, son combat scientifique et politique se poursuit : " Il est évident que si le métissage conduisait à la dégénérescence, l'humanité actuelle serait en pleine dégénérescence parce qu'elle est le résultat de croisements multiples qui se sont exercés depuis au moins 125.000 ans. Et nous sommes en Europe, et en France, les descendants d'une multitude de croisements. On ne parle plus de race ! ".

En 2015, la réouverture du Musée de l'Homme montre que 57 ans après sa mort, Paul Rivet nous parle encore !

D'après Histoires d'Info
par Thomas Snégaroff -
France Info du 15 octobre 2015

ERDOGAN ET DAESH

sont les deux faces d'une même pièce

L'attentat du samedi 10 octobre fait partie de la stratégie de la peur du président Erdogan en vue des élections législatives anticipées prévues le 1^{er} novembre.

Je pense très clairement que les auteurs de cet attentat sont connus du gouvernement. Il s'agit du troisième acte du scénario sanglant écrit par Erdogan depuis quatre mois pour rassembler un pouvoir qui lui échappe. La veille des législatives de juin, déjà, un attentat avait fait 4 morts et plusieurs centaines de blessés à Diyarbakir, lors d'un meeting du HDP (Parti Démocratique des Peuples). A Suruç, en juillet à la frontière syrienne, juste en face de Kobané, 32 Kurdes avaient perdu la vie dans des attentats. Samedi 10 octobre, on retrouve le même mode opératoire. L'attentat d'Ankara se passe à deux pas des bureaux des services secrets turcs qui

savaient forcément ce qui se préparait : le gouvernement a laissé faire. Cela ressemble beaucoup à un acte de Daesh, ce qui nous fait dire qu'Erdogan et Daesh sont les deux faces d'une même pièce. Notre coalition (formation de gauche, société civile, syndicats et partis kurdes) est aujourd'hui la seule voie pour sortir la Turquie de la dictature dans laquelle Erdogan veut plonger son pays. Le problème c'est qu'une partie de la population est manipulée par la presse gouvernementale, les journalistes osent à peine parler. Seule la presse d'opposition tente courageusement d'expliquer les manœuvres du gouvernement. Des maires non AKP sont destitués. Le gou-



vernement tente de déplacer les zones de vote et les urnes dans des casernes militaires pour effrayer les citoyens. Le terrorisme d'Etat s'immisce dans toutes les sphères de la société. Mais l'attentat d'Ankara aura d'autres conséquences, car cette fois-ci, ce ne sont pas que des Kurdes qui ont perdu la vie. Les citoyens turcs voient le double jeu mené par Erdogan. Je lance un appel international notamment à la France pour qu'elle organise des délégations d'observateurs afin de surveiller les élections dans les régions du Kurdistan car le gouvernement ne manquera pas de tricher.

Eyyup Doru, représentant du HDP en Europe



TÉMOIGNAGE

de retour de Cizré et Diyarbakir (Kurdistan)

Nous sommes quatre françaises qui revenons de Cizré et Diyarbakir, dans l'Est de la Turquie. Ce que nous avons vu, vécu et compris nous amène à vous solliciter pour vous demander de bien vouloir nous écouter et relayer notre déclaration.

Laureen Genthon, conseillère départementale des Hauts-de-Seine
Sylvie Jan, présidente de France-Kurdistan
Emmanuelle Valenti, journaliste.
Hulya Aksoy, accompagnatrice-traductrice

Nous avons été invitées par la « Fondation internationale des femmes libres » à nous rendre sur place pour un très courte mission qui s'est avérée intense. Nous en revenons profondément choquées, bouleversées et il nous faut maintenant choisir des mots pour tenter d'être entendues et relayées. Nous choisissons les mots terreur, tragédie humaine, écologique, culturelle, politique. Nous choisissons les mots courage, détermination, espoir. Nous accusons R.T. Erdogan de reprendre sa « guerre totale » contre les populations kurdes sous prétexte de lutte contre le terrorisme. Les forces militaires et policières ont recours à des méthodes de type fasciste, utilisant les tirs de roquettes, de mortier, le feu, le gaz contre les populations civiles traumatisées, dominées par l'incompréhension, la peur et la colère. Tous nos échanges attestent que les femmes sont particulièrement visées. Visées pour être tuées, blessées, mises en garde à vue, emprisonnées. A Cizré, les tirs contre l'immeuble du

HDP ont précisément atteints l'étage des femmes. Les parlementaires arrêtées sont majoritairement des femmes, tout comme les co-maires emprisonnées et plongées en isolement total. Les petites filles ne sont pas épargnées.

Les cimetières des combattants engagés dans les rangs de l'armée de défense du PKK sont aussi bombardés, réduits en miettes. Une avocate de la LDH nous a dit : « Dans un pays où l'on s'en prend aux tombes, imaginez ce que l'on peut faire aux vivants ! »

Tragédie humaine, tragédie écologique. A la veille de la Conférence mondiale sur le climat, le feu est mis aux forêts et aux montagnes, des milliers d'animaux sont brûlés vifs et des hectares de cultures sont anéantis. Tragédie culturelle. Comme l'imposante mosquée du 16^{ème} siècle dans le quartier de Sur de Diyarbakir, criblée de balles par l'armée, la veille de notre venue. Face à cette folie meurtrière et dominatrice, nous restons marquées par ces

femmes courageuses, engagées, qui n'abandonneront jamais - comme elles n'ont cessé de le répéter - ni leur population lorsqu'elles sont élues, ni leur terre, ni leurs droits, ni leur volonté de paix. Leur résistance tient à leurs valeurs, comme celles défendues par les jeunes combattantes du Rojava face à Daesh qui avaient fait en leur temps l'admiration du monde. Leur force tient à leur conviction qu'un autre système économique et politique est possible. Elles parlent politique et pensent l'avenir. Elles veulent vivre à l'heure d'une autonomie démocratique que les conseils de quartiers ont déclarée dans un certain nombre de grandes villes. Des juristes rencontrées imaginent de nouvelles lois pour mettre en œuvre l'égalité entre les hommes et les femmes, à discuter dans les assemblées populaires. Elles parlent de lutte contre les violences sexistes ou encore d'économie. Elles ne comprennent pas les choix de la France, son soutien persistant à R.T. Erdogan et en appellent à la

solidarité internationale qui doit prendre le relais. Elles demandent que la France et la communauté européenne fassent pression sur le gouvernement de Turquie pour arrêter la guerre, permettre des élections libres et relancer le processus de négociations de paix. Elles pensent que ces

négociations doivent être démocratiques, discutées dans la société de Turquie en y impliquant les femmes. Elles s'approprient à voter le 1^{er} novembre pour une autre Turquie qu'elles rêvent plus que tout au monde en paix. A la question « que pouvons-nous faire d'utile ? », deux demandes

nous ont été systématiquement exprimées. Celles d'encourager de nombreux Européens à venir en Turquie pour observer les élections et celle de témoigner. C'est ce que nous espérons pouvoir faire grâce à vous.

Contact : assofrancekurdistan@gmail.com

LA JUSTICE DE PENNSYLVANIE rejette la demande de traitement pour Mumia

Quelques jours seulement après le refus de donner suite à la plainte déposée par sa défense contre l'Administration pénitentiaire pour négligence médicale et défaut de soins, Mumia se voit signifier un refus, définitif cette fois, à sa demande de traitement pour éradiquer l'hépatite à l'origine des maladies dont il souffre et qui expose son état de santé à de nouvelles dégradations.

Bien évidemment sa défense fait appel de cette décision inhumaine devant la justice fédérale. La procédure va encore prendre beaucoup de temps, alors que la maladie continuera à faire ses ravages en s'attaquant à ses organes vitaux. Ce combat vaut pour tous les prisonniers de Pennsylvanie atteints de la même maladie.



Appel à dons pour que Mumia puisse se défendre et se soigner

Les actions judiciaires en cours nécessitent beaucoup d'argent pour obtenir le droit de se soigner et surtout pour accéder aux traitements permettant d'éradiquer la maladie dont les coûts sont exorbitants. Si l'Etat de Pennsylvanie continue à refuser tout protocole collectif de prise en charge, les prisonniers devront individuellement faire face à une telle dépense, ce qui est impossible pour la quasi-totalité d'entre eux ! La défense de Mumia prépare cette éventualité en constituant un fonds de solidarité auquel nous vous invitons à verser votre contribution. Vous trouverez sur notre site les modalités de cette campagne de solidarité.

Délégation française aux États-Unis pour rendre visite à Mumia

Une délégation française se rendra du 9 au 15 novembre aux États-Unis. Outre des rencontres et des initiatives à New York et à Philadelphie, notamment avec les soutiens au journaliste noir américain, le point d'orgue sera la rencontre avec Mumia en personne le 12 novembre. Participeront à cette délégation : Patrick Le Hyaric (député européen et directeur du journal l'Humanité), Marie Ringot (assistante parlementaire de Patrick Le Hyaric), Claude Guillaumaud-Pujol et Jacky Hortaut (co-animateurs du Collectif français Libérons Mumia).

« Le fauteuil roulant » par Mumia Abu-Jamal

Malgré la maladie, Mumia continue d'écrire. Vous trouverez ci-après ce que lui inspire précisément la maladie au tra-

ils sont moi. Je sais d'expérience à quel point c'est douloureux de rester assis pendant des heures dans ces fauteuils roulants. Qui le sait ? Moi, maintenant, je le sais.

La maladie, tout comme la vieillesse, est inhérente au cercle de la vie. Nous tournons tous avec la roue du temps, dans l'attente à notre tour d'apprendre une expérience nouvelle ».

États-Unis : l'appel du pape contre la peine de mort

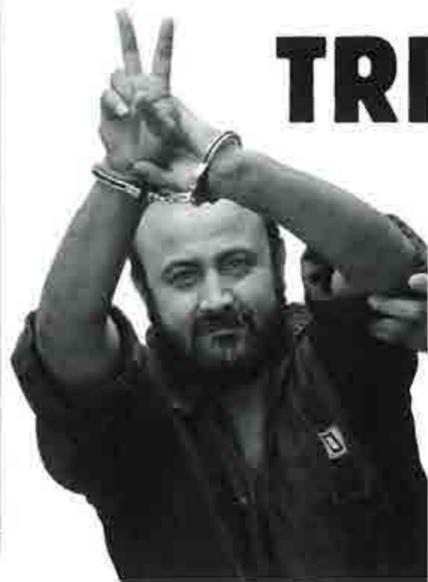
Lors de son voyage officiel aux États-Unis le pape François s'est exprimé devant le Congrès américain en lançant un vibrant appel contre la peine de mort. Il a rappelé que la vie humaine était « le bien le plus sacré » et a réitéré à cette occasion son souhait « d'abolition définitive et universelle de la peine capitale ».

Cette voix qui compte n'a toutefois pas empêché, dès le lendemain, l'exécution d'une femme de 47 ans (Kelly Gissendanner) dans l'Etat américain de Georgie, alors que le pape avait publiquement demandé sa grâce. Cela n'a pas empêché non plus l'exécution de trois autres personnes, une en Virginie et deux autres au Texas. Et c'est en extrême que l'exécution d'un condamné à mort dans l'Oklahoma a été suspendue en raison de doutes sur un produit utilisé dans le cocktail de substances mortelles qui devait lui être injecté.

Souvenez-vous, c'est dans ce même Etat, il y a quelques mois, qu'une injection létale ratée avait fait le tour du monde et relancé le débat sur les méthodes d'exécution. Depuis le début de 2015, il a eu 24 exécutions aux États-Unis dans six Etats, dont 12 au Texas.

LE COLLECTIF FRANÇAIS "LIBERONS MUMIA !", rassemblant une centaine d'organisations et de collectivités publiques, est membre de la coalition mondiale contre la peine de mort.

Site Web : www.mumiabujamal.com



TRIBUNE de Marwan Barghouti parue dans The Guardian le 12 octobre 2015.

Marwan Barghouti : Aucun peuple sur terre n'accepterait de coexister avec l'oppression. Par nature, les êtres humains aspirent à la liberté, luttent pour la liberté, se sacrifient pour la liberté. Et la liberté du peuple palestinien n'a que trop tardé.

ration de tous les prisonniers palestiniens. Nous ne pouvons coexister avec l'occupation israélienne, et nous ne capitulerons pas devant elle.

On nous a demandé d'être patients, et nous l'avons été, donnant une chance après l'autre pour la conclusion d'un accord de paix, y compris depuis 2005 et jusqu'à aujourd'hui. Il est peut-être utile de rappeler au monde que notre dépossession, exil et transfert forcés,

et l'oppression que nous subissons ont duré près de 70 ans et nous sommes le seul point toujours à l'agenda des Nations Unies depuis sa création. On nous a dit qu'en ayant recours aux moyens pacifiques et aux cadres diplomatiques et politiques, nous engrangerions le soutien de la communauté internationale pour mettre fin à l'occupation. Et pourtant, comme en 1999 à la fin de la période intérimaire, la communauté internationale n'a pas réussi à adopter une seule mesure significative, y compris mettre en place un cadre international assurant la mise en œuvre du droit international et des résolutions onusiennes, ni adopter des mesures pour mettre fin à l'impunité, y compris à travers le boycott, les désinvestissements et les sanctions, en s'inspirant des outils qui ont permis de débarrasser le monde du régime d'apartheid.

En l'absence d'intervention internationale pour mettre fin à l'occupation, en l'absence d'actions sérieuses des gouvernements pour mettre fin à l'impunité d'Israël, et en l'absence de toute perspective de protection internationale accordée au peuple palestinien sous occupation, et alors même que la colonisation et ses manifestations diverses, y compris les attaques violentes des colons israéliens, s'intensifient, que nous demandons-t-on de faire? Laisser faire et attendre qu'une autre famille palestinienne se fasse brûler, qu'un autre jeune palestinien se fasse tuer, qu'une nouvelle colonie soit construite, qu'une autre maison palestinienne soit détruite, qu'un autre enfant palestinien soit arrêté, qu'une nouvelle attaque de colons ait lieu, qu'une autre agression contre notre peuple à Gaza soit lancée? Le monde entier sait pertinemment que Jérusalem est la flamme qui peut inspirer la paix ou déclencher la guerre. Alors pourquoi demeure-t-il impassible alors que les attaques israéliennes contre le peuple palestinien dans la ville et les lieux saints musulmans et chrétiens, notamment Al-Haram Al-Sharif, continuent sans relâche? Les actions et les

crimes israéliens ne détruisent pas seulement la solution à deux Etats sur les frontières de 1967, ils ne font pas que violer le droit international. Ils menacent de transformer un conflit politique qui peut être résolu en un conflit religieux éternel qui ne fera que déstabiliser plus avant une région qui fait déjà l'expérience de bouleversements sans précédent. Aucun peuple sur terre n'accepterait de coexister avec l'oppression. Par nature, les êtres humains aspirent à la liberté, luttent pour la liberté, se sacrifient pour la liberté. Et la liberté du peuple palestinien n'a que trop tardé. Pendant la première Intifada, le gouvernement israélien a lancé une politique : « briser leurs os pour briser leur volonté », mais une génération après l'autre, le peuple palestinien a démontré que sa volonté ne peut être brisée et ne doit pas être testée. Cette nouvelle génération palestinienne n'a pas attendu les pourparlers de réconciliation pour incarner une unité nationale que les partis politiques ont échoué à réaliser, dépassant les divisions politiques et la fragmentation géographique. Elle n'a pas attendu d'instructions pour mettre en œuvre son droit, et même son devoir, de résister à cette occupation. Elle le fait sans armes, alors même qu'elle est confrontée à une des plus importantes puissances militaires au monde. Et pourtant, nous demeurons convaincus que la liberté et la dignité l'emporteront, et que nous triompherons. Et que le drapeau palestinien que nous avons levé avec fierté à l'ONU flottera au-dessus des murailles de la vieille ville de Jérusalem, pas pour un jour, mais pour toujours. J'ai rejoint la lutte palestinienne pour l'indépendance il y a 40 ans, et j'ai été emprisonné pour la première fois à l'âge de 15 ans. Cela ne m'a pas empêché de plaider pour une paix fondée sur le droit international et les résolutions de l'ONU. Mais j'ai vu Israël détruire méthodiquement cette perspective année après année. J'ai passé 20 ans de ma vie dans les geôles israéliennes, y compris les 13 dernières années, et ces années n'ont fait que renforcer ma foi en cette vérité inaltérable: le dernier jour de l'occupation sera le premier jour de paix. Ceux qui veulent réaliser cette dernière doivent agir, et agir maintenant, pour précipiter la première.

Marwan Barghouti,
prison de Hadarim, cellule n°28

(Tribune de Marwan Barghouti parue dans The Guardian le 12 octobre 2015.)

(Marwan Barghouti, leader palestinien emprisonné, député, Président du groupe d'amitié avec la France au Conseil Législatif Palestinien, Membre du Comité Central du Fatah, souvent appelé « le Mandela palestinien »)

L'escalade n'a pas débuté avec la mort de deux colons israéliens. Elle a débuté il y a longtemps, et s'est poursuivie durant des années. Chaque jour, des Palestiniens sont tués, blessés, arrêtés. Chaque jour, le colonialisme avance, le siège contre notre peuple à Gaza se poursuit, l'oppression et l'humiliation persistent. Alors que certains veulent que nous soyons accablés par les conséquences potentielles d'une nouvelle spirale de la violence, je continue à plaider, comme je l'ai fait en 2001, pour que l'on s'attaque aux causes de cette violence: le déni de liberté pour les Palestiniens.

Certains ont suggéré que la raison pour laquelle nous ne sommes pas parvenus à conclure un accord de paix est le manque de volonté de feu Président Yasser Arafat ou le manque de capacité du Président Mahmoud Abbas, alors que tous les deux étaient prêts et capables de signer un tel accord. Le véritable problème est qu'Israël a choisi l'occupation aux dépens de la paix et a usé des négociations comme d'un écran de fumée pour faire avancer son projet colonial. Tous les gouvernements au monde connaissent pertinemment cette vérité élémentaire et pourtant nombre d'entre eux prétendent que le retour aux recettes éculées nous permettra d'atteindre la liberté et la paix. La folie c'est de répéter sans arrêt la même chose et d'espérer un résultat différent. Il ne peut y avoir de négociations sans un engagement israélien clair de se retirer complètement du territoire qu'Israël a occupé en 1967, y compris en ce qui concerne Jérusalem, une fin de l'ensemble des politiques coloniales, la reconnaissance des droits inaliénables du peuple palestinien, y compris le droit à l'auto-détermination et au retour, et la libé-

RENNES : LES GENS DU VOYAGE font leur colloque



Pour la troisième année consécutive, des associations de Gens du Voyage ont organisé un colloque à Rennes. Environ 150 personnes ont participé à cette rencontre dont le thème portait sur les politiques d'habitat : des élus, des universitaires sociologues et géographes, des avocats, des militants associatifs (dont le MRAP) et bien sûr des Voyageurs.

Dominique Raimbourg, député de Loire-Atlantique, a présenté la proposition de loi dont il est rapporteur, qui vise à abroger la loi discriminatoire du 3 janvier 1969 et dont le vote est annoncé pour... la fin de l'année 2016 ! Les débats, souvent très animés, notamment autour de l'application de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR), ont mon-

tré la nécessité et l'intérêt d'offres diversifiées en matière d'habitat et de terrains d'accueil, respectueuses des choix de vie des familles. Quant au racisme et aux discriminations vis-à-vis de ces populations, de nombreux exemples ont montré qu'ils persistaient, s'accompagnant parfois de violences physiques. Sur le même site, en plein centre de Rennes, des ar-

tistes et artisans présentaient dans un "Festival du vivre ensemble" différents métiers traditionnels : arts du cirque, théâtre, musique, vannerie, sculpture, manège et autres spectacles forains. Les actes de ce colloque devraient paraître prochainement.

François Levent



LA BAULE ISRAËL : CARTON ROUGE à la colonisation

Le 16 septembre à La Baule une cinquantaine de personnes se sont rassemblées devant le stade où se déroulait le match de basket opposant le Maccabi de Tel-Aviv à l'équipe de Cholet.

Elles répondaient à l'appel de la plateforme 44 des ONG pour la Palestine, dont le MRAP est partie prenante.

Elles voulaient signifier que le sport n'est pas que spectacle, qu'il est porteur de messages : Pour Israël, il s'agit de revaloriser son image et de faire

oublier sa politique d'occupation et d'agression du peuple palestinien. La Plateforme 44 des ONG pour la Palestine ainsi que de nombreuses organisations à travers le monde, demandent que des sanctions soient appliquées à Israël, dans le cadre de l'initiative non-violente Boycott, Dé-

investissement, Sanctions, jusqu'à ce qu'Israël respecte le droit international. Cette campagne répond à la demande de la société civile et politique palestinienne et d'un certain nombre de citoyens israéliens.

Christine Gautier

LYON Mobilisation sur les migrant-e-s

Jeudi 15 octobre, nous avons participé à une manifestation sur les migrant-e-s et la liberté de circulation.

L'accent fut mis également sur la nécessité de réquisitionner des logements publics, d'où la tenue lundi dernier d'une conférence de presse devant une caserne de gendarmerie désaffectée de Bron.





Jonathan M - Wikimedia

STRASBOURG

ACTIONS du comité de Strasbourg

Tous et toutes aux côtés du peuple palestinien, à la manifestation vendredi 16 octobre à 18h place Kléber à Strasbourg ! Rassemblement le 17 octobre à midi devant la MGEN aux Trois Epis pour soutenir Abdelhamid ABSI, délégué syndical CGT.

À 15h place Kléber à Strasbourg, grande manifestation « Pour la Paix, envers et contre tout » Appel à manifester pour la Paix et la Démocratie en Turquie.

À 17h aux côtés des familles et associations algériennes à la place du 17 octobre 1961 à Strasbourg.

À 18h LE COMITE DES PEUPLES DE LA MEINAU en partenariat avec le MUSEE ALSACIEN est heureux de vous inviter à LA CAUSERIE DES PEUPLES.

Le samedi 17 octobre de 18h à 21h au CSC de la Meinau. Jeux avec des objets choisis par les associations du Comité des Peuples et découverte de leur appartenance culturelle... Pas toujours facile... Dégustation des galettes de pommes de terre... Un moment de réflexion, de rencontre entre les cultures à partager sans ménagement.

NOISY-LE-SEC

Soirée débat



PARIS

Les rencontres du Mrap



MOURS SAINT EUSÈBE

Stand aux 2 Journées de solidarité Palestine à Mours Saint Eusèbe.



EVRY

De la lutte contre les discriminations à la promotion de l'Égalité

Dans le cadre des Journées de la Vie étudiante et en lien avec l'association "Réagir 91", l'Université d'Evry Val d'Essonne a organisé le jeudi 15 octobre 2015- de 8h30 à 13h00 (amphi 150) - un "colloque" à l'intention de l'ensemble des étudiantes, étudiants et publics scolaires du département, sur le thème "De la lutte contre les discriminations à la promotion de l'Égalité".

La séance a été brièvement ouverte par M. Floryd MBAKATA (président de l'association Réagir 91), professeur de l'Université et cheville ouvrière de l'initiative, qui a insisté sur l'objectif de promotion de l'égalité globale origines/genre, tandis que l'ensemble des débats et interventions étaient modérés par M. Eric COUTARD, journaliste.

C'est M. Emmanuel QUENSON, Président du Conseil académique de l'Université qui a ouvert le colloque en se félicitant du grand nombre d'élèves des collèges et lycées ainsi que d'étudiantes et étudiants présents et en soulignant que cette troisième version de l'initiative doit donner lieu à une ouverture universaliste sur la cité et sur le monde associatif afin d'agir pour l'égalité des droits et pour la cohésion sociale.

M. Joël MATHURIN, préfet à l'égalité des chances de l'Essonne, a poursuivi en rappelant qu'il s'agit là d'un long chemin initié par la révolution française de 1789, qui en a fini avec le servage et l'esclavagisme, a instauré l'émancipation des citoyens, la souveraineté du Peuple et ouvert la voie à la République et l'Etat de droit. Il reste aujourd'hui à continuer de faire progresser l'égalité Homme-Femme et, sans nul doute, le stage de 30 jeunes filles à la SNECMA - au Bourget - en est la preuve en marche dès aujourd'hui.

Le Modérateur a ensuite donné la parole à Bernadette HETIER, co-présidente sortante du MRAP, lui demandant d'esquisser l'histoire du mouvement ainsi que ses lignes d'action. Cette dernière a voulu tout d'abord rappeler qu'il existe actuellement en France, au niveau national, quatre grandes associations de défense des droits et de lutte contre toutes les formes de racisme, dont la création a jalonné le dernier siècle de l'Histoire de la France :

- la Ligue des droits de l'homme - LDH - née en 1898 de la lutte contre l'antisémitisme et pour la défense du capitaine Dreyfus;
- la LICRA (Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme) constituée en 1927, avant la seconde guerre mondiale;
- le MRAP officiellement créé en 1949 (Mouvement contre le Racisme, l'Antisé-



mitisme et pour la Paix) dans la fidélité au MNCR - Mouvement National Contre le Racisme - qui vit le jour dans la clandestinité et la résistance au Nazisme pendant la seconde Guerre Mondiale;

- SOS-Racisme, mouvement antiraciste de jeunes, créé en 1984-85 et partenaire de mobilisations aux côtés des autres associations antiracistes.

C'est en 1979 que le MRAP a décidé de modifier son sigle pour mieux refléter son engagement dans une nouvelle phase de l'Histoire de la France, celle de l'émancipation et de l'indépendance des Peuples ex-colonisés. Il devint alors ce qu'il est aujourd'hui encore : le "Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples", étant bien entendu que pour le MRAP le mot "Racisme" signifie inclusivement toutes les formes de Racisme. L'engagement du MRAP contre toutes les séquelles du colonialisme reste primordial. Le MRAP se bat dans la société d'au-



Bernadette Hetier
Présidente honoraire du MRAP

TURQUIE : la Paix et la Démocratie en danger.

Une centaine de manifestants rassemblée Place du 8 Septembre à Besançon au lendemain des deux grandes explosions survenues le 10 octobre à Ankara a voulu apporter toute sa solidarité au peuple kurde, aux syndicalistes et progressistes turcs, aux militants du HDP dont elle tenait à saluer le courage et la détermination.

Signataires : Associations des kurdes de Besançon, AFPS, Mouvement de la Paix, MRAP, NPA, Ensemble, PCF, PG...

BESANÇON

17 octobre 1961 : les fleurs du souvenir.



Le rassemblement du samedi 17 octobre sur le pont Battant à Besançon a rassemblé une petite centaine de personnes. Des dizaines de fleurs ont été jetées dans le Doubs, une façon d'évoquer la mémoire des victimes algériennes jetées dans la seine, il y a 54 ans.

Signataires : Mouvement de la Paix, LDH, MRAP, FSU, Solidaires, EE-LV, Ensemble, PCF, PG, PS...

aujourd'hui contre toutes les formes de racisme et pour l'Égalité des Droits. C'est dans cet esprit, en particulier, que le MRAP participe à la grande campagne nationale du Défenseur des droits (qui a pris la suite de la HALDE en l'englobant dans un tout plus large) - "Égalité contre le racisme" - car nous, militants antiracistes, croyons en une société de totale égalité des droits, tout en sachant clairement que cette Égalité de droits reste toujours à construire et faire avancer au jour le jour là où nous sommes, avec détermination. Lutter pour l'égalité signifie notamment lutter contre l'intolérable injustice de la pauvreté aussi bien au niveau national qu'international. Enfin, le MRAP est également mobilisé, aux côtés du Défenseur des droits, pour les Droits des Enfants et la Déontologie de la sécurité (incluant la Police). Parmi les témoignages de la matinée, quelques formules positives et porteuses d'espoir :

- "la lutte contre les discriminations commence dans la cour de récré: c'est un travail de longue haleine, passionnant et épuisant" (Principale de collège);
- " pour en finir avec la discrimination, mieux vaut passer par l'éducation que par les tribunaux !" (responsable associatif)...

VALENCIENNES



Une exposition au cœur de l'actualité au Lycée D'Aniche

Une exposition du MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) en partenariat avec le Ministère des Affaires Étrangères a été présentée au lycée professionnel d'Aniche sur le thème des migrations.



Le 17 Octobre JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA MISÈRE

Les militants de Valenciennes accompagnés de leurs amis du secours catholique, de la boutique de l'abbé Pierre, d'amnistie internationale, d'ATD Quart monde, Médecins du monde... se sont mobilisés sur la place d'Armes de Valenciennes.

L'exposition du MRAP sur l'immigration et une autre exposition sur les préjugés ont favorisé les discussions. Toute l'après-midi, les échanges ont été rythmés par des témoignages prenants et des spectacles.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme tous les deux ans les militants du comité de Valenciennes étaient au grand rendez-vous du mouvement associatif local en participant au forum des associations de la ville.

LILLE

700 personnes réunies dans les rues de Lille dimanche 18 octobre pour soutenir la résistance du peuple palestinien

Cette manifestation à l'appel de l'AFPS Nord-Pas de Calais et de la Communauté palestinienne du Nord, rejointes par le MRAP, la LDH, le CSP 59, le collectif Afrique, le FUIQP, la CGT 59, la FSU Nord-Pas de Calais, Solidaires, le PCF, La Coordination communiste, les Jeunes communistes, Ensemble, le PG... a réaffirmé son soutien à la résistance du peuple palestinien et à son combat pour son droit inaliénable à l'autodétermination,

réitéré la demande aux autorités françaises de reconnaître l'Etat palestinien, de prendre des sanctions contre Israël et en particulier de suspendre l'accord UE/Israël, appelé au développement de la campagne BDS, exigé l'application des droits nationaux du peuple palestinien, son droit au retour et la fin du blocus illégal et criminel de Gaza, dénoncé le sort des 6000 prisonniers palestiniens et exigé leur libération immédiate.



VITROLLES



Impliqué dans des projets culturels axés sur les échanges et la connaissance des autres au travers des cuisines du monde, c'est tout naturellement que le MRAP de Vitrolles est parti à la découverte de Milan, où l'exposition universelle 2015 s'est emparée du thème "Nourrir la Planète, Énergie pour la Vie".

Les 145 pays participants nous ont accueillis dans leur pavillon, dont les architectures nous ont souvent coupé le souffle devant des installations ingénieuses mettant en valeur plantes, épices, habitudes culinaires, méthodes d'agriculture, mais aussi les liens entre l'art et la cuisine, et les innovations technologiques préparant le futur de nos assiettes. L'Arbre de Vie, imaginé par l'Italie, pays organisateur, est le poumon de l'exposition et en rythme le déroulement. Au cours de notre visite,

nous avons bien sûr goûté aux tajines marocains, aux hot dogs hollandais (eh oui!) et aux gelati italiennes; circulé au milieu d'une campagne polonaise et d'un potager français, et récupéré de la documentation et quelques recettes pour "alimenter" nos projets culturels en milieu scolaire.

Au milieu de ce kaléidoscope de saveurs et d'odeurs, nous avons constaté évidemment les fractures qui séparent les pays du monde dans le domaine de l'agroalimentaire, mais aussi apprécié ce qui les rassemble, comme la recherche de solutions sur les enjeux liés à l'alimentation des populations futures, ou tout simplement certaines plantes, la sauge et le romarin par exemple, qui poussent aussi bien en France et en Italie qu'au Maroc et en Iran.

Marianne Gillet, MRAP-Vitrolles